



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

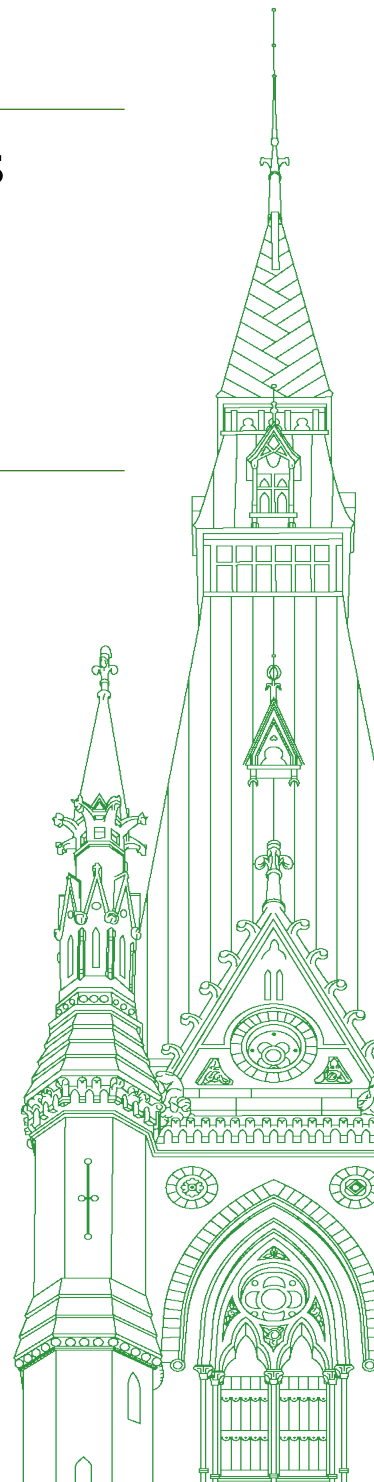
Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 016

Le jeudi 27 novembre 2025

Président : Terry Duguid



Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 27 novembre 2025

• (1100)

[Traduction]

Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)): La séance est ouverte. Bonjour, chers collègues.

Comme toujours, j'aimerais commencer par souligner que nous nous réunissons sur le territoire non cédé de la nation algonquienne anishinabe.

Bienvenue à la réunion numéro 16 du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes.

Conformément au Règlement, cette réunion se déroule selon une formule hybride. Pour entendre l'interprétation, les personnes dans la pièce peuvent utiliser l'oreillette et sélectionner le canal approprié. Je vous rappelle que toutes les observations doivent être adressées à la présidence.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude de l'industrie forestière.

Nous souhaitons la bienvenue à nos témoins.

Nous recevons Steven Rustja, président de l'Association of Lumber Remanufacturers of Ontario.

Bienvenue, monsieur Rustja.

Nous avons également Stéphane Renou, président et directeur général de FPIInnovations.

Bienvenue.

Merci d'avoir pris le temps de comparaître devant nous. Nous allons commencer par les observations liminaires. Vous disposerez chacun de cinq minutes.

Nous allons commencer avec vous, monsieur Rustja. Vous avez la parole.

Steven Rustja (président, Association of Lumber Remanufacturers of Ontario): Je vous remercie de m'avoir invité, monsieur le président.

Je m'appelle Steve Rustja. Je suis président de l'Association of Lumber Remanufacturers of Ontario et coprésident de la Pan-Canadian Value-Added Alliance.

Je travaille dans le secteur du bois d'œuvre depuis plus de 40 ans. J'ai passé les 25 dernières années dans l'une des plus grandes entreprises de seconde transformation de l'Est du Canada, dont les 15 dernières années comme associé et vice-président du commerce.

Je siège au conseil d'administration de la North American Wholesale Lumber Association depuis 2018. J'ai fait partie de son comité exécutif de 2020 à 2024 et j'ai occupé les fonctions de président

en 2023. La North American Wholesale Lumber Association est la plus grande association de l'industrie et représente les grossistes et les fabricants des deux pays. Je participe activement au dossier du bois tendre depuis 2006.

Ces rôles m'ont permis de tisser des liens avec des dirigeants des deux côtés de la frontière, et d'acquérir une compréhension approfondie des répercussions sur leurs entreprises.

L'Association of Lumber Remanufacturers of Ontario et la Pan-Canadian Value-Added Alliance représentent des entreprises de seconde transformation indépendantes de l'ensemble du pays.

Aucun groupe au Canada n'a été plus durement touché par les droits de douane que le nôtre. Voici pourquoi.

Lorsque l'on exporte du bois d'œuvre vers les États-Unis, ce pays impose des droits de douane sur la valeur des marchandises qui traversent la frontière. Pour les usines de première transformation, cette valeur comprend le prix du bois d'œuvre franco à bord à l'usine. Pour les entreprises de seconde transformation, elle comprend non seulement le prix du bois d'œuvre, mais aussi le fret intérieur, la main-d'œuvre, l'usinage, les déchets, les frais généraux, le loyer et même, si elles arrivent à en réaliser, les bénéfices. Nos études ont démontré que les droits de douane appliqués au bois d'œuvre lui-même s'en trouvent doublés.

Il s'agit de loin du droit le plus punitif appliqué à n'importe quel segment de l'industrie du bois d'œuvre, et pourtant nous n'avons jamais été accusés d'être subventionnés. Nous n'avons pas de tenure. Nous achetons le bois au prix du marché. Nous payons le même prix, et même plus, que nos homologues américains, et nos transactions sont toutes effectuées selon les conditions habituelles du marché. Autrement dit, nous sommes les victimes innocentes d'un règlement de comptes.

La production de deuxième transformation du bois exige beaucoup de main-d'œuvre. C'est pourquoi notre secteur existe; les usines de première transformation ne peuvent pas produire de manière rentable du bois d'œuvre de qualité inférieure. Une étude de l'Association of Lumber Remanufacturers of Ontario a révélé que nous employons sept fois plus de personnes par pied-planche que les usines de première transformation. Chaque pièce de bois d'œuvre de qualité inférieure doit subir une seconde transformation quelque part. Reste à savoir qui va la transformer, et à quel endroit.

En vertu de l'accord de sur le bois d'œuvre de 2006, les entreprises de seconde transformation indépendantes au Canada ont prospéré. Nous avons réinvesti massivement nos bénéfices et remboursements de droits dans l'économie canadienne, les usines canadiennes, l'équipement canadien et les travailleurs canadiens. Cependant, avec les droits rétroactifs de 35 % — je pourrai vous fournir une explication à ce sujet, si vous voulez — et des dépôts de 45 %, nous ne pouvons pas survivre. Nous ne pouvons qu'exporter nos emplois.

La plupart des entreprises de seconde transformation indépendantes sont de petites ou moyennes entreprises. Elles ne peuvent pas exercer leurs activités à perte pendant longtemps. Elles doivent rapidement fermer leur exploitation. C'est ce qui se passe en ce moment même. Les entreprises licencient des travailleurs. Certaines se préparent à fermer leurs portes définitivement.

Depuis 2015, nous faisons constamment pression pour obtenir des règlements négociés. En 2018, lors d'une table ronde avec Mme Ng, nous avons déclaré que si nous devions conclure une entente défavorable, il valait mieux que nous le fassions à ce moment-là. À l'époque, le Canada réclamait une part de marché totalisant 29 %. Celle des États-Unis s'élevait à 27 %. Aujourd'hui, les expéditions du Canada représentent environ 23 % et notre part de marché continue de diminuer. Ce qui constituait à l'époque une entente défavorable serait une bonne affaire aujourd'hui.

Je suis ici pour transmettre le message le plus clair possible: notre temps est écoulé. Notre industrie ne peut pas attendre une année de plus. Sans mesure immédiate, il ne restera presque plus rien à sauver. Notre industrie aura été décimée.

Je répète donc aujourd'hui notre message de 2018 avec encore plus de force: si nous devons conclure une entente défavorable un jour, mieux vaut le faire maintenant.

Le gouvernement du Canada doit prendre deux mesures urgentes.

Il doit tout d'abord conclure un accord le plus rapidement possible.

Les États-Unis n'accordent peut-être pas la priorité au bois d'œuvre. Je le comprends — c'est leur décision —, mais le Canada peut et doit le faire. Nous devons relier le bois d'œuvre à ce qui est important pour les États-Unis.

Ne signez pas d'accord comme l'Accord Canada-États-Unis-Mexique avant que nous ayons réglé la question du bois d'œuvre. Ne parvenez pas à un accord sur le Dôme d'or avant d'avoir réglé cette question. Au besoin, dites-leur que le Canada est prêt à en expédier une quantité moindre. Faites ce qui est nécessaire.

Deuxièmement, nous devons maintenir l'industrie en vie jusqu'à la conclusion de cet accord.

Il n'y a pas de solution unique ou miracle. Certaines entreprises peuvent survivre grâce aux prêts de la Banque de développement du Canada qu'a accordé le gouvernement. D'autres bénéficieraient du rachat par le gouvernement des dépôts douaniers. Certaines ont besoin d'aide pour atténuer les effets de dépôts élevés. Un réoutillage et de nouveaux partenariats étrangers pourraient être utiles plus tard, mais ces mesures prendront du temps.

En réalité, nous avons besoin de tout ce soutien et plus encore, et ce, immédiatement.

Lorsque nous concluons l'accord sur le bois d'œuvre, les entreprises de seconde transformation indépendantes devront y être intégrées de façon explicite, comme ce fut le cas en 2006.

Les quotas devront être attribués directement et les droits devront être calculés sur la base de la valeur à la première transformation, comme l'ont préconisé les industries canadienne et américaine dans le dernier accord. Dans ces conditions, ce secteur peut redevenir une réussite pour le Canada.

• (1105)

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Rustja.

Passons maintenant à M. Renou.

Vous disposez de cinq minutes au plus.

Stéphane Renou (président et directeur général, FPIInnovations): Merci, monsieur le président.

Bonjour. Je vais prononcer mes observations en anglais aujourd'hui, mais je vais d'abord m'exprimer un peu en français pour vous remercier.

[Français]

Je vous remercie tous de votre invitation. Mon allocution d'ouverture sera présentée en anglais, mais je répondrai à vos questions avec plaisir dans la langue de votre choix. Je vous promets de faire la même quantité d'erreurs grammaticales dans les deux langues.

[Traduction]

J'aimerais commencer par remercier les gouvernements fédéral et provincial pour leur aide et leur leadership dans le cadre de leurs dernières annonces. Ces mesures seront utiles. Elles ne sont qu'une pièce du casse-tête, mais cette pièce est importante.

Permettez-moi d'abord de souligner la situation à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui, comme l'a fait mon collègue.

Il y a quelques années, le rendement du capital investi dans l'industrie du bois d'œuvre était, disons, inférieur à 5 % de manière globale, ce qui était à peine suffisant, et ce, avec des droits de douane de 15 %. On nous impose aujourd'hui des droits allant de 35 % à 45 %. Désormais, nous exploitons la plupart des usines à perte. Elles espèrent simplement conserver leur part de marché et tentent d'être la dernière entreprise à survivre.

Voilà la situation dans laquelle nous nous trouvons. Aujourd'hui, je vais défendre le secteur de la transformation, mais permettez-moi d'abord de vous présenter mon organisation.

FPIInnovations est un centre indépendant de recherche et de technologie à but non lucratif qui exerce des activités d'un bout à l'autre du Canada. Nous avons des bureaux à Vancouver, à Montréal et à Québec. Notre mission est assez simple. Nous sommes là pour aider le secteur forestier à être plus compétitif, plus diversifié et plus innovant. Nous ne développons pas de technologie pour générer des profits. Nous n'effectuons pas de recherches uniquement pour publier nos travaux. Nous ne défendons pas les intérêts d'une industrie. Notre travail consiste à apporter de la clarté dans un monde saturé de désinformation, où règne un engouement excessif pour la science et, je dirais même, où l'on nourrit des rêves fous quant aux possibilités qu'elle offre. Nous sommes là pour être des courtiers honnêtes de la science. Nous présentons des constats scientifiques et des données pour que tout le monde puisse en prendre connaissance et les analyser. Nous essayons d'innover dans les usines, et non dans des laboratoires ou dans des articles.

En ce qui concerne la situation de l'industrie forestière du Canada, cette dernière est très intégrée. Autrement dit, si un élément s'effondre, l'autre s'effondre également. La situation est complexe. Les droits de douane perturbent actuellement cet équilibre, et il ne s'agit pas simplement d'une crise passagère. Si nous réglions la question des droits de douane demain, nous aurions encore des difficultés à surmonter. Les droits de douane ne font qu'accentuer les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Les coûts de transport, les longues distances à parcourir pour déplacer la fibre et l'évolution constante des règles régissant l'accès à la fibre érodent la compétitivité année après année depuis plus de 10 ans, surtout comparativement aux Européens et aux Sud-Américains, qui ont recours à des plantations. Il s'agit plutôt d'agroforesterie. Ce système est très efficace. Nous n'en sommes pas encore là.

De plus, la complexité du système de construction au Canada augmente tellement les coûts qu'il peut être beaucoup plus coûteux d'investir ici qu'ailleurs, si l'on ne tient compte que des coûts de construction et du rendement.

Fondamentalement, nous devons garder à l'esprit que nous disposons des ressources forestières les plus importantes au monde, ou presque. Nous n'en récoltons que 0,2 %. Le Canada n'a pas de problème de surexploitation, bien au contraire. Nous avons plutôt des difficultés à nous organiser pour défendre les intérêts de l'industrie.

Que doit-on faire?

Tout d'abord, nous devons cesser de croire aveuglément aux promesses de la technologie. L'avenir ne nous réserve pas de solution miracle, seulement du travail acharné. Nous devons trouver des solutions qui soient ancrées dans la réalité, et en passant, c'est le scientifique qui vous parle. Nous avons tous des rêves. Nous avons tous commis des erreurs et pris de mauvaises décisions dans le passé. Nous devons mettre tout cela de côté, examiner les données économiques et scientifiques et faire un choix éclairé. Nous devons moderniser notre industrie et la diversifier rapidement.

Le Canada doit investir dans le petit nombre d'usines qui survivront et seront compétitives à l'échelle mondiale. Oui, j'ai dit « petit nombre ». Elles ne survivront pas toutes. Les scieries doivent être modernisées et jouer un rôle clé dans la lutte contre la crise du logement, bien sûr. Pour y parvenir, nous devons procéder à une intégration verticale au sein de marchés à plus forte valeur ajoutée, comme l'a mentionné mon collègue. Nous devons également examiner le bois d'ingénierie, le bois massif et la production d'énergie. Nous devons impérativement regrouper ces activités autour d'une

scierie afin d'en assurer la résilience et la stabilité. Les coûts de transport constituent souvent notre principale difficulté.

Par ailleurs, nous devons adopter une approche régionale. Il n'existe pas de solution universelle. Toutes les solutions sont régionales. Chaque région possède son propre panier de fibres, ses propres réalités en matière de transport, ses propres besoins énergétiques, ainsi que ses propres contextes et contraintes communautaires. Ces communautés vivent souvent de la foresterie depuis des générations. Elles sont des partenaires essentielles. Elles sont les premières partenaires, car elles se battent pour leur industrie.

● (1110)

Nous devons examiner le problème sous l'angle du développement régional et de la durabilité, et soutenir les domaines à fort potentiel. Tous les domaines ne se valent pas. Plus vite nous en prendrons conscience et aiderons les secteurs susceptibles de survivre, mieux nous nous porterons en tant que pays.

Où avons-nous besoin d'aide? Nous devons soutenir l'innovation, non pas l'invention, ni le développement de nouvelles connaissances, mais bien l'innovation. Nous devons nous concentrer sur les solutions qui fonctionnent réellement dans une usine aujourd'hui. Nous n'avons pas besoin d'idées clinquantes à publier dans des communiqués de presse. Nous devons innover dans les usines.

Nous devons travailler en équipe. Le but n'est pas de trouver un coupable. Ce problème concerne tous les paliers de gouvernement. Au niveau fédéral, la question des droits de douane est bien sûr très importante. Celle de l'accès à la fibre relève principalement des provinces, mais elle n'est pas indépendante. L'industrie doit jouer son rôle pour se moderniser et se diversifier rapidement. Les institutions comme la mienne doivent se concentrer sur ce qui est utile dans l'immédiat et oublier les perspectives à long terme ou les éléments futiles.

La transformation est notre seule option pour l'avenir.

Je vous remercie.

Le président: Merci à vous deux.

Passons maintenant à nos séries de questions.

Nous allons commencer avec M. Tochor, qui aura six minutes.

Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Je remercie nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Rustja, pouvez-vous décrire les personnes que vous représentez et qui travaillent dans la foresterie?

J'imagine qu'il s'agit de personnes honnêtes et travailleuses.

● (1115)

Steven Rustja: Je considère que je fais partie de ces personnes. Oui, je pense qu'elles travaillent dur.

L'industrie du bois d'œuvre au Canada est plus ancienne que le Canada lui-même. Elle est intégrée dans l'ensemble du pays. Certaines villes dépendent exclusivement de l'industrie du bois pour leur survie.

Je pense que ce sont des personnes qui travaillent très dur.

Corey Tochor: Ce sont de bons Canadiens qui respectent les règles, paient leurs impôts et suivent les directives.

Depuis 10 ans, ils sont malmenés et souffrent de la mauvaise gestion de nombreux dossiers par le gouvernement libéral. Le coût des transports est notamment devenu exorbitant. La taxe sur le carbone n'a pas arrangé les choses, et maintenant le gouvernement va la remplacer par une taxe sur le carbone industriel, ce qui n'est qu'un stratagème visant à cacher aux Canadiens ce qu'ils paient réellement.

Ce qui est frustrant, c'est que les libéraux sont obsédés depuis 10 ans par la réduction des émissions et la quête de différentes technologies pour capturer le carbone. La solution concrète, la plus simple et la plus canadienne serait de prendre un arbre canadien avec du carbone, de le couper et d'en faire des produits, comme des tables, des chaises et des maisons. Le gouvernement a toutefois préféré dépenser des milliards de dollars pour financer toute une série d'idées farfelues qui visent à accomplir ce que les arbres et notre industrie pourraient faire.

Que pensent vos membres de tous les changements politiques absurdes apportés par les libéraux ces 10 dernières années?

Steven Rustja: C'est une excellente question.

Ces 10 dernières années ont été extrêmement frustrantes parce que notre industrie prospérait sous l'accord précédent. Ce dernier a expiré et nous n'avons pas négocié de nouveau règlement.

Corey Tochor: À cet égard, Justin Trudeau entretenait apparemment d'excellentes relations avec les États-Unis lorsque les démocrates étaient au pouvoir à la Maison-Blanche, mais il n'a pas réussi à conclure des accords tarifaires comme l'avaient fait les conservateurs lorsqu'ils étaient au pouvoir. Est-ce exact?

Steven Rustja: C'est exact.

Corey Tochor: Cette situation doit être extrêmement frustrante pour vous et les Canadiens partout au Canada quand nous arrivons à une élection. Depuis 10 ans, les libéraux dénigrent les Américains et — disons-le franchement — les républicains des États-Unis. Chaque fois qu'ils en ont eu l'occasion, ils ont critiqué le Parti républicain et les différents dirigeants d'un autre pays. Il est étrange d'essayer d'influer sur la politique d'un autre pays. Une élection a lieu aux États-Unis, un républicain arrive au pouvoir et ils semblent s'acharner contre lui, cherchant la confrontation pour en tirer des avantages politiques. Après l'élection, on a pu lire que les libéraux avaient profité sur le plan politique de cet affrontement avec les États-Unis.

Votre industrie partage-t-elle ce sentiment?

Steven Rustja: Écoutez, je ne peux pas exprimer les opinions politiques des gens et leur réaction au scénario dont vous avez parlé.

Je peux vous dire qu'il y a une certaine frustration parce qu'il n'y a pas eu d'entente. La coalition du côté américain est une organisation solide. Je peux vous dire que la loi américaine soutient réellement l'industrie. Une pétition a été déposée en 2015 par moins de 20 pétitionnaires ou entreprises qui ont laissé entendre que le Canada subventionnait l'industrie. Le gouvernement américain mène ce combat depuis 10 ans.

Corey Tochor: Je comprends que, pour des raisons partisans, vous ne voulez pas parler au nom de vos membres, mais la frustration vient du fait que vous avez été utilisés pour des motifs politiques. Je pense que le ministère de l'Industrie du Canada choisit les gagnants plutôt que les perdants. Au cours des derniers trimestres,

il a beaucoup parlé d'autres industries, mais n'a accordé aucune attention au bois d'œuvre.

Est-ce exact?

Steven Rustja: Au cours des derniers trimestres, le gouvernement du Canada a répété à maintes reprises que le bois d'œuvre constituait une priorité. J'ai personnellement assisté à quelques réunions de comité avec des ministres qui l'ont dit directement...

Corey Tochor: Quelles mesures ont-ils prises? Qu'accomplissent-ils avec ces belles paroles?

Steven Rustja: Merci. J'allais finir mes observations.

J'étais présent quand ils ont fait ces déclarations, quand ils ont dit que la priorité du Canada... On m'a ensuite fait savoir que les États-Unis n'étaient pas intéressés, qu'ils ne voulaient pas avoir de conversation. Ce qui est frustrant, comme je l'ai mentionné dans mes observations liminaires, c'est que le Canada pourrait choisir d'en faire une priorité.

Je comprends que ce n'est pas le cas des États-Unis, mais j'estime que le Canada pourrait choisir d'y accorder une plus grande priorité.

• (1120)

Corey Tochor: Quand vous entendez des phrases comme « on s'en fiche », pensez-vous que ces propos correspondent à leurs actions? Il semble que leurs paroles ne correspondent pas à leurs actions. Leurs actions semblent plutôt correspondre aux mots « on s'en fiche ».

Steven Rustja: Je ne peux pas me prononcer sur ce sujet. Je crois qu'on pourrait déployer plus d'efforts pour mettre de l'avant cet enjeu, défendre l'industrie canadienne et en faire une priorité.

Corey Tochor: Merci beaucoup pour votre témoignage. Je remercie aussi les femmes et les hommes de votre secteur qui travaillent dur.

Je pense qu'il existe un avenir prometteur pour la foresterie. Nous sommes dans une ville forestière. Ottawa a été bâtie pour être une ville forestière. Cette industrie offre une solution à bon nombre des maux dont souffre notre pays. Il suffirait que nous ayons un gouvernement qui s'en soucie.

Steven Rustja: Merci pour vos questions. Je vous en suis reconnaissant.

Le président: Merci, monsieur Tochor.

Merci, monsieur Rustja.

Passons à M. Guay, qui disposera de six minutes.

Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.): Je tiens à remercier les témoins d'être des nôtres ce matin. Je leur en suis reconnaissant.

Contrairement à ce qu'a dit M. Tochor, nous ne nous en fichons pas. Lorsque des propos sont sortis de leur contexte, on aboutit souvent à ce genre de choses.

Hier, nous avons annoncé une série de mesures. Vous en avez tous les deux parlé et je suppose que vous les avez lues.

Je suis tout à fait d'accord avec votre déclaration selon laquelle il s'agit d'un panier. Vous avez tous les deux parlé de ce panier. Il n'y a pas de solution miracle qui permet de remédier aux problèmes de l'industrie.

La Banque de développement du Canada — vous l'avez mentionné — va ajouter 500 millions de dollars à son investissement de 700 millions de dollars. Nous avons le programme de transformation, l'investissement de 500 millions de dollars annoncé auparavant, qui est spécifiquement destiné à la transformation.

J'aimerais que vous me donniez votre avis, monsieur Renou, sur la meilleure façon d'utiliser ces 500 millions de dollars. Vous avez beaucoup parlé de l'importance d'encourager la transformation de l'industrie. Nous savons que cette guerre commerciale avec les Américains est un problème qui dure depuis 40 ans. La situation varie d'un gouvernement à l'autre, d'ailleurs, et je pense donc que nous ne devrions pas en débattre trop longtemps.

J'aimerais beaucoup connaître votre point de vue — et si vous avez quelque chose à ajouter, monsieur Rustja, j'aimerais également que vous m'en fassiez part — sur la transformation que doit subir l'industrie et sur la meilleure façon d'utiliser cet investissement de 500 millions de dollars.

Stéphane Renou: C'est une excellente question. Il est difficile d'y répondre, mais c'est une excellente question.

Je pense que nous devons être honnêtes avec nous-mêmes quant à ce que nous pouvons accomplir dans le temps dont nous disposons pour transformer cette industrie. C'est le point le plus important. Nous sommes souvent séduits par de grands principes et des rêves qui ne pourront jamais se réaliser. Nous imposons trop de contraintes à notre problème. L'une des principales difficultés liées à la transformation de l'industrie est la certitude, c'est-à-dire la certitude des politiques et la certitude de l'accès à la fibre. N'importe quelle usine peut présenter une analyse de rentabilité si elle sait qu'elle aura accès à la fibre au cours des 10 prochaines années. Dans plusieurs provinces, on ne sait pas où aura lieu la récolte l'an prochain et on ne sait pas si on aura la capacité pour la faire. C'est un problème.

D'autres contraintes proviennent des autres ordres de gouvernement, dont le gouvernement fédéral. Ces contraintes peuvent être liées à l'aspect environnemental ou à la façon d'utiliser l'argent. Ces aspects ne sont pas liés aux partis. C'est général. Tout le monde se bat pour défendre ses intérêts. Je vous invite tous à voir les choses d'une autre façon. Comment pourrions-nous effectuer la transformation dans un certain délai raisonnable, et comment pouvons-nous encourager les entreprises sans exercer de pressions sur elles? Tous les problèmes de gestion sont « descendants » ou « ascendants ». Le gouvernement a tendance à créer des choses et à les imposer aux organismes en aval. Nous devons demander ce qui est faisable aux intervenants qui se trouvent en aval. Il est fréquent qu'une scierie fabrique un produit de plus. Elle a besoin de certaines choses pour y arriver. Si nous obtenons ces éléments et que nous les relient à la fibre à laquelle elle a accès, nous pouvons y arriver, mais nous devons être très précis et examiner chaque écosystème, l'un après l'autre.

Je vais parler à nouveau des écosystèmes et je terminerai là-dessus. Je veux laisser un peu de temps à mon partenaire.

N'examinez pas les scieries, les usines de pâte à papier ou les travailleurs forestiers de façon indépendante. Examinez les régions. Si vous assistez à la fermeture d'une usine de pâte à papier, vous remarquerez la fermeture de quatre scieries le mois suivant et vice versa. Si les scieries ne font pas d'argent, l'usine de pâte à papier n'aura pas de copeaux. Ses activités cesseront.

Nous devons examiner l'écosystème et nous y attaquer comme un problème d'affaires et un problème économique régional. C'est la meilleure chose que nous puissions faire rapidement.

• (1125)

Claude Guay: Monsieur Renou, si vous avez des idées de ce genre à propos de différentes régions ou de différents produits, j'aimerais vous demander, au nom du Comité, de nous les soumettre par écrit? Vous vous êtes sûrement penché sur cette question. Nous n'aurons pas le temps de débattre de tout cela aujourd'hui. Nous vous en serions très reconnaissants. Nous aimerions intégrer ces perspectives à nos conclusions.

Stéphane Renou: Si c'est utile, je peux vous communiquer des renseignements sur le processus nécessaire à l'obtention de ces données et sur ce qui doit être fait pour obtenir ces données. Nous avons la plupart de ces données. Elles doivent être couplées. Il ne s'agit pas d'un projet de recherche, ne vous inquiétez pas; ce n'est que la façon dont nous les recueillons. J'ai mené ces études pour plusieurs provinces dans le passé, en adoptant une approche qui repose sur la confidentialité, et je vais continuer à le faire.

Vous êtes un politicien. Ce n'est pas mon cas. Pour moi, c'est facile. Je suis un scientifique. Je ne fais que présenter les données. En tant que politicien, vous connaissez les répercussions de ces données. C'est pourquoi je vais proposer un processus et je vous laisserai le soin de formuler d'autres demandes.

Claude Guay: Je veux laisser un peu de temps à M. Rustja.

Parmi les mesures annoncées hier, il y avait la réduction des coûts de transport, ou la subvention de la moitié de ces coûts par le gouvernement, ainsi que l'apport de changements majeurs au transport de produits ici au Canada. Je suppose que les parties prenantes seraient plus que disposées à participer au programme Maisons Canada et à tous les appels d'offres du gouvernement.

Serait-il utile de déplacer des parts de marché vers le Canada? Que pouvons-nous faire d'autre ici? Je ne vais pas aborder la question des négociations et des droits de douane, parce que le premier ministre y travaille en ce moment. Je veux savoir ce que Ressources naturelles Canada peut faire de plus pour vous aider. Je peux vous assurer que le premier ministre est très conscient que nous devons agir, mais il veut un accord à long terme.

Le président: Monsieur Rustja, vous devrez fournir une réponse assez rapide. Vous disposez d'environ 20 ou 25 secondes.

Steven Rustja: Il est difficile de répondre à cette question, mais il sera assurément utile d'aider le transport de marchandises, surtout pour développer les marchés hors frontière et découvrir de nouvelles choses. Je sais que c'est une priorité pour le gouvernement. Pour ce qui est de la part de marché canadienne, l'économie canadienne est trop petite pour absorber tout le bois d'œuvre qui intégrerait ce marché. On ne ferait que le saturer. Ce n'est pas une solution à long terme.

D'autres solutions ont été proposées, mais je pense que je n'ai plus de temps.

Le président: C'était une bonne réponse courte. Merci, monsieur Rustja.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard (Jonquière, BQ): Merci, monsieur le président.

Messieurs, je vous remercie d'être là. Je vois des similitudes dans vos présentations. Je cherche à envoyer un message très clair au Comité, et je vais vous expliquer pourquoi.

Vous avez dit une chose très importante, monsieur Rustja, à savoir que votre industrie ne peut pas attendre un an de plus. Il faut faire comprendre au gouvernement l'urgence d'agir. Je reçois des messages de beaucoup de gens de l'industrie forestière qui nous disent qu'avec les droits compensateurs, les droits antidumping et les droits de douane actuels, il y a des gens qui arrivent au point de rupture et il y aura des consolidations. C'est inévitable.

Comme vous l'avez bien expliqué tout à l'heure, le réoutillage demande du temps. On n'a pas le luxe d'adopter des stratégies gouvernementales qui veulent changer la configuration du secteur forestier sur 10 ans. Il nous faut une mesure immédiate. En ce sens, je vais vous poser une question à tous les deux.

Il y a une proposition qui circule, et je la trouve fort acceptable. Elle vient de Chantiers Chibougamau, de Domtar, de Produits forestiers Arbec, du Groupe Rémabec et des grandes centrales syndicales: au lieu de racheter les 11 milliards de dollars de droits qui dorment présentement aux États-Unis, on pourrait racheter 50 % des droits compensateurs et antidumping à la fin de chaque mois. On s'assurerait ainsi que le marché américain restera ouvert quand la construction recommencera, et on permettrait à des scieries et à des entrepreneurs forestiers de maintenir leurs emplois.

Appuyez-vous ce genre de mesure?

Stéphane Renou: J'ai déjà entendu la proposition de tous ces acteurs, dont M. Verreault, de Chantiers Chibougamau. C'est alléchant. Encore une fois, ce sera une des pièces du casse-tête à assembler. L'industrie doit se transformer en profondeur si elle veut traverser les prochaines vagues. Présentement, il y a une crise, et il y en aura plusieurs autres. Alors, dans l'immédiat, c'est probablement une bonne solution. Je vais laisser les banquiers s'occuper des équations, puisqu'ils s'y connaissent probablement plus que moi, mais, à long terme, il ne faut pas oublier le reste. Sinon, on va se retrouver dans la même situation chaque fois.

• (1130)

Mario Simard: Monsieur Rustja, qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Steven Rustja: Je suis d'accord avec mon collègue qu'il ne s'agit pas d'une solution à long terme. Nous devons trouver... Je ne répéterai pas ce qu'il a dit parce que c'est exact.

En ce qui concerne le programme de rachat, j'ai lu la proposition de Chantiers Chibougamau. Quelques autres versions de cette proposition ont été offertes.

Ce que j'aime particulièrement de celle que vous avez mentionnée, c'est que la question est dorénavant la suivante: comment pouvons-nous faire des affaires? Les entreprises de seconde transformation, plus particulièrement, sont quelque peu différentes des usines de première transformation. Nous travaillons sur les marges. Au moment d'une commande, on peut acheter quelque chose, puis vendre quelque chose. Nous connaissons les coûts de la seconde transformation. Si nous n'avons pas la possibilité de faire des bénéfices, nous ne nous lançons tout simplement pas dans les affaires, ce qui signifie que nous cessons notre activité ou que nous fermons nos portes.

Le fait que le gouvernement rachète une partie des dépôts douaniers nous permettra d'intégrer le marché américain parce que nous serons alors beaucoup plus compétitifs. Nous ne pouvons tout simplement pas payer des droits de 45 % sur un produit de deuxième transformation et intégrer le marché américain. Ce n'est pas possible. En fait, rien n'est absolu. Je suis certain que quelques personnes pourraient faire quelque chose.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup.

Je suis certain que cela va transparaître dans le rapport, parce que vous avez été nombreux à dire qu'il n'y avait pas de scénario qui permettrait aux gens du secteur forestier de s'en sortir en étant sous le coup de droits compensateurs et de droits de douane totalisant 45 %.

Par ailleurs, vous avez insisté sur la nécessité de conclure une entente au plus vite. Vous avez bien fait de le faire, et je pense qu'il faut le répéter aux fins du rapport. Il faut remettre la question forestière à l'ordre du jour. Malheureusement, la dernière indication que j'ai eue de la part du gouvernement, c'est qu'il cherchait une entente sur l'aluminium, l'acier et l'énergie. Le secteur forestier ne semblait pas faire partie des discussions, et je ne sais pas pourquoi.

Il y a peut-être une distorsion, mais on a l'impression que les gens du secteur de l'aluminium souffrent énormément, alors qu'ils sont capables de refiler les droits de douane au suivant par l'entremise de la prime du Midwest, ce qui n'est pas le cas de l'industrie forestière. Cela dit, je ne veux pas les critiquer, puisque cela se produit quand même chez nous. Il faut donc maintenir la pression. Je suis sûr que M. Guay comprend très bien cela.

Je ne révèle pas de secret, nous nous sommes déjà parlé, monsieur Renou, mais j'ai vu transparaître dans votre présentation liminaire des discussions sur le fait que même votre organisme doit revoir sa façon de faire les choses. Vous avez dit une phrase assez intéressante: arrêtons de chercher la solution magique et mettons plutôt l'accent sur l'innovation. Ça ressemble un peu à la discussion que nous avons eue. Je veux vous entendre là-dessus.

Qu'est-ce qui pourrait être fait, à moyen terme, pour favoriser l'innovation? Je comprends qu'on ne peut pas se contenter de produits de base, mais comment peut-on aider les gens du secteur à innover davantage, à moyen terme?

Stéphane Renou: Je vais vous répondre en français, puisque j'ai failli à ma proposition la dernière fois.

Quand je suis arrivé dans cette organisation, il y a environ huit ans, on avait déjà commencé cette transformation. Il s'agit de retourner à l'innovation plutôt que de se concentrer sur l'invention. Au lieu de rêver à ce qui pourrait être, il faut penser à ce qu'on peut faire à court terme, c'est-à-dire sur une période d'un an, de deux ans ou de trois ans. Ce n'est pas le temps de rêver ou de promouvoir du nouveau, mais plutôt de faire la promotion de ce qui aide l'industrie.

Ce qui est le plus difficile, en innovation, ce n'est pas d'être dans un laboratoire pour faire des mathématiques et des expériences. On peut le faire, c'est facile. Ce qui est difficile, c'est de nous réunir avec les gens de l'industrie autour de la même table afin de travailler ensemble pour résoudre le problème. Il faudrait donc que quelque chose force ce lien, peu importe la raison ou l'approche choisie, afin que les gens de l'industrie s'assoient à la table avec nous pour étudier les possibilités.

Doit-on leur montrer un catalogue d'options pour leur demander lesquelles ils veulent explorer?

Doivent-ils avoir une participation industrielle reconnue dans tous les programmes?

Ce que j'entends toujours, quand je vais chercher des sous à gauche et à droite, puisque ça fait partie de mon travail, c'est qu'une proportion d'argent équivalente doit venir de l'industrie, entre autres. Or, dans le contexte actuel, il n'y en a pas. On va s'arrêter là.

Le président: Merci.

[Traduction]

Chers collègues, nous passons à notre deuxième série de questions.

[Français]

Monsieur Malette, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Gaétan Malette (Kapusking—Timmins—Mushkegowuk, PCC): Merci.

Monsieur Rustja, quelle incidence les fermetures de scieries qui surviennent partout, y compris dans la région, ont-elles eue sur la chaîne d'approvisionnement de vos membres?

Steven Rustja: Évidemment, lorsque le nombre d'acheteurs diminue, nous avons moins de possibilités d'accéder à un marché concurrentiel pour acheter le bois et la fibre dont nous avons besoin au moment voulu. La meilleure solution pour nos membres est de disposer d'une base d'approvisionnement solide, qui soit la plus large possible. Cette situation nous est défavorable. C'est une mauvaise chose pour nous.

• (1135)

Gaétan Malette: Si les fermetures de scieries se poursuivent, l'approvisionnement risque-t-il de diminuer au point que vous deviez cesser certaines de vos activités?

Steven Rustja: La réponse à cette question est oui sur le long terme, mais non sur le court terme. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, le marché est actuellement saturé, car ce bois n'est pas acheminé vers les États-Unis. Les entreprises essaient de vendre au Canada. Pour revenir à ce que vous avez dit, dans des périodes comme celle de la COVID où les produits étaient en demande, une production moindre de fibre serait problématique et entraînerait des fermetures.

Gaétan Malette: Dans le même ordre d'idées, compte tenu de la fermeture du marché américain, combien de temps faudra-t-il avant que le marché canadien n'enregistre une offre excédentaire?

Steven Rustja: Le marché canadien enregistre actuellement une offre excédentaire, ce qui explique les fermetures d'usines et autres. Vous n'avez qu'à consulter les prix pour savoir si l'offre est excédentaire ou non.

Gaétan Malette: Quelle part de marché avez-vous perdue cette année par rapport à la part que vous déteniez avant 2015? Combien de millions de pieds-planches avez-vous produits en 2015, il y a 10 ans, par rapport aux millions de pieds-planches que votre association produit aujourd'hui?

Steven Rustja: C'est une excellente question, mais il est difficile d'y répondre.

Je vais vous donner une réponse fondée sur notre propre entreprise. Notre association est composée d'un groupe de concurrents et nous ne communiquons pas ces renseignements de manière aussi claire. Les données dont nous disposons ne sont donc pas aussi précises qu'elles pourraient l'être. Si j'ai un peu de temps, je peux parler de l'expérience de notre entreprise.

En 2010, nous avions une entreprise et 70 employés. En 2021, nous possédions sept entreprises qui employaient 525 personnes. Au cours de la dernière année environ, deux usines de seconde transformation ont cessé leurs activités et nous avons éliminé environ un tiers de nos effectifs.

Gaétan Malette: Lorsque la situation se sera stabilisée, si nous parvenons finalement à conclure un accord sur le commerce du bois d'œuvre, ces industries pourront-elles reprendre leurs activités?

Steven Rustja: Les entreprises qui cessent leurs activités le font généralement de manière définitive. Elles seraient obligées de repartir de zéro. Elles auraient un tout nouvel emplacement ou nécessiteraient le réaménagement d'un site. Il n'est pas facile de redémarrer ce genre d'activité.

Gaétan Malette: Merci.

Monsieur Renou, vous avez dit qu'il fallait innover et qu'il n'y avait pas de solution miracle. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Vous en avez parlé, mais j'aimerais en savoir davantage. Que pouvons-nous faire?

Stéphane Renou: Permettez-moi de décrire un peu plus ce qu'est l'innovation.

Les gens pensent qu'une innovation est une toute nouvelle chose inventée dans un laboratoire par des scientifiques. Ce n'est pas le cas. L'innovation signifie simplement que vous concevez quelque chose — un nouveau processus, un nouveau produit — que vous commercialisez. Pour la plupart de nos scieries, l'innovation prend la forme d'une nouvelle catégorie, d'un nouveau produit de construction fabriqué différemment et qui intégrera un nouveau marché. Il ne s'agit pas de la création d'une nouvelle molécule sophistiquée. Il s'agit simplement de faire quelque chose différemment et de pénétrer un marché.

De quoi s'agit-il? Très concrètement, il s'agit de la création d'un nouveau marché. Quelles sont les spécifications pour ce nouveau marché? Quelles sont les normes? Est-ce que je les comprends? Puis-je en fabriquer? De quelles machines ai-je besoin? Je fabrique ou j'achète l'équipement et je me lance.

Si vous êtes une petite entreprise avec un seul ingénieur — ce qui est un luxe dans la plupart des scieries, en passant, parce qu'il n'y a parfois même pas un seul ingénieur sur place —, c'est très difficile. Voilà le danger. L'innovation aide ces entreprises, les PME et même les grandes entreprises. Vous seriez surpris de découvrir que, dans une grande usine de pâte à papier, il n'y a qu'un ingénieur de procédés et demi sur place, et c'est le maximum. Souvent, je frappe aux portes en disant que je peux faire telle chose pour aider l'entreprise, mais il n'y a personne.

D'ailleurs, vous parliez du personnel. Laissez-moi vous faire part de ma propre expérience. Quand j'ai obtenu le poste, je pouvais compter sur 500 scientifiques à travers le Canada. Aujourd'hui, il y en a 280. Dans quelques mois, il n'y en aura plus que 200 parce qu'il n'y a ni argent ni récepteur. Où pouvons-nous aller? Je pense qu'on est le canari dans la mine de charbon.

Le président: Merci à vous deux.

Passons à M. McKinnon, qui disposera de cinq minutes.

• (1140)

Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais d'abord m'adresser à M. Renou.

Vous avez mentionné que nous devons adopter une approche régionale. Je viens de la Colombie-Britannique, et j'ai mes racines en Alberta. Que signifierait une approche régionale pour la Colombie-Britannique par rapport à l'Alberta et ailleurs? Quelles seraient les caractéristiques...

Stéphane Renou: C'est parfait. J'adore la Colombie-Britannique. C'est une excellente étude de cas parce que la Colombie-Britannique compte en fait trois régions: l'intérieur, la côte et l'île. Il existe trois écosystèmes forestiers complètement différents.

L'intérieur a été complètement ravagé par le dendroctone du pin ponderosa. Le coût de la récolte a augmenté de façon spectaculaire. Pourquoi? Tout le bon bois, qui se trouvait au centre des plaines, a été ravagé. Maintenant, il faut monter plus haut sur le flanc de la montagne et les collines, et le coût augmente continuellement.

Il y a plusieurs intervenants. Rêvons un instant que tout le monde travaille ensemble. Nous avons cette petite équipe finlandaise ou suédoise et nous créons une grande usine de pâte à papier au centre qui peut recevoir les copeaux de tout le monde. C'est une coopérative, une collaboration. Je ne sais pas ce que c'est, mais sur les plans techniques et économiques, nous créons une usine grandiose au centre qui prend les copeaux de toutes les scieries. Cette façon de faire aiderait énormément tous les intervenants. C'est l'approche régionale.

Il faut toutefois traiter avec les Premières Nations, et nous en avons plusieurs. Il faut régler la question de l'accès à la fibre. Je me souviens d'un PDG qui avait les larmes aux yeux et qui me montrait des cartes de l'île et me disait: « Je ne sais plus comment rejoindre les arbres parce que toutes les routes font partie de secteurs anciens détenus par les Premières Nations et je n'ai pas d'entente. » La complexité de la Colombie-Britannique réside dans ces multiples facettes qui sont apparues toutes en même temps à la suite de mesures législatives. L'industrie n'a pas pu s'adapter à toutes ces transformations.

On procède à un examen régional et on s'assoit avec les principaux producteurs, les politiciens et tout le monde. On dit que si on ne s'entend pas sur la voie à emprunter, l'usine de Prince George fermera ses portes, tout comme celle de Quesnel. Elles fermeront l'une après l'autre, jusqu'à Williams Lake.

Ron McKinnon: Lorsque vous parlez de région, vous ne voulez pas dire la Colombie-Britannique par rapport à l'Alberta.

Stéphane Renou: Non.

Ron McKinnon: C'est dans un...

Stéphane Renou: Je parle d'un panier forestier. C'est ce que je voulais dire.

Excusez-moi, je vous ai interrompu.

Fondamentalement, le secteur forestier repose sur les arbres et la qualité des arbres. La distance pour les rejoindre est primordiale. C'est beaucoup plus difficile quand votre usine se trouve au bord d'un lac. Comme vous n'avez qu'un demi-cercle pour y accéder, votre coût de transport est beaucoup plus élevé. Si elle est située au

centre, c'est moins cher parce que votre rayon est plus petit. Ces éléments-là sont à prendre en considération, ainsi que l'espèce et tout le reste.

Ron McKinnon: L'accent sur l'innovation dont vous parlez serait-il aussi régional?

Stéphane Renou: Tout à fait, parce que chaque région est dotée de caractéristiques particulières liées aux espèces. Les épinettes noires du Nord du Québec ont une qualité mécanique phénoménale comparativement à celles que l'on trouve à l'Ouest. Dans certaines régions, le transport bénéficie d'un grand nombre de trains; le coût de transport est donc différent. L'accès à la chaîne d'approvisionnement en aval est aussi important. Il y a vraiment plusieurs facettes. Comment puis-je créer une bonne entreprise régionale? Ensuite, il y a tous les autres problèmes liés à la politique et aux affaires.

Si nous ne procédons pas de cette manière, quelle autre solution aurons-nous? La concurrence pousse tout le monde à attendre que l'autre ferme ses portes pour saisir sa part de marché... Lorsque cela se produira, nous pourrions avoir des ennuis.

Ron McKinnon: Une grande partie de ce qui se passe dans l'industrie forestière relève de la compétence provinciale. Que pouvons-nous faire, en tant que gouvernement fédéral, pour faciliter ce type d'approche régionale et d'innovation régionale?

Stéphane Renou: Le gouvernement fédéral, en plus des droits de douane et des règlements environnementaux, dispose de ce qu'on appelle le leadership, qui peut aussi faciliter les choses. Voilà où nous en sommes. Le gouvernement peut aussi participer à la recherche, aux études scientifiques et aux politiques relatives à la chaîne d'approvisionnement concernant toutes les ressources du pays à l'échelle canadienne. C'est ce que vous avez commencé à faire avec le programme Maisons Canada, etc. Ces choses sont liées, mais je pense que le rôle de leadership sera déterminant.

Ron McKinnon: Quelle sorte de leadership attendez-vous de nous? Quelle direction devrions-nous prendre?

Stéphane Renou: Un groupe de travail a été proposé. Je suis toujours un peu inquiet quand j'entends le terme « groupe de travail » parce que ces groupes peuvent prendre plusieurs formes. Je serais heureux que ce groupe de travail comprenne des décideurs, des politiciens, des économistes et des scientifiques pour qu'on ne néglige aucun aspect.

Le président: Je vous remercie.

• (1145)

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mario Simard: Merci.

Tout à l'heure, en répondant à mon collègue M. Guay, vous avez fini par une affirmation assez intéressante: aujourd'hui, si on veut faire de l'innovation, le problème majeur, c'est que la contribution de l'entreprise n'est pas présente. On comprend tout à fait pourquoi. Il y a donc une modulation à faire de la part du gouvernement.

Ensuite, il y a une difficulté majeure liée au nombre de projets financés. Nous avons eu une réponse du ministère, il y a quelque temps, sur le nombre de projets financés dans le cadre du programme d'innovation qui s'appelle Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, ou ITIF, entre autres. Sur 140 projets dans l'ensemble du Canada, pour deux ans, 37 ont été retenus. Personnellement, j'aimerais faire une étude comparative, mais, pour un secteur d'activité comme le secteur forestier, je trouve que le soutien du gouvernement fédéral n'est pas très élevé.

Quel outil pourrait vous permettre d'être un peu plus agiles et de démarrer cette phase d'innovation avec le soutien des entreprises?

Stéphane Renou: Tout d'abord, le programme ITIF est l'un des programmes qui ont eu beaucoup de succès dans l'industrie. Je comprends votre point de vue concernant la proportion de projets financés, mais ce programme offre des ratios de financement intéressants et force l'industrie à participer. La difficulté pour nos collègues de Ressources naturelles Canada tient à la quantité de demandes et au nombre d'experts requis pour les analyser et démontrer leur pertinence sur les plans politique et économique, entre autres. On ne s'en sort plus. Pourquoi? C'est parce qu'il manque de ces bibittes bizarres qui comprennent aussi bien l'économie, les affaires et la science. Il y a donc un travail important à faire du côté de la régionalisation et de la priorisation.

Entendons-nous: l'industrie souffre et elle soumet beaucoup de demandes, quand elle peut le faire, mais sa propension à courir des risques et à faire des investissements en capital n'est plus là. On doit donc orienter les programmes vers ce qui peut l'aider immédiatement et changer les critères un peu, tout en restant pertinent sur le plan régional et économique.

Mario Simard: Merci.

Il y a aussi un effet pervers de la guerre tarifaire, c'est-à-dire que personne n'est prêt à investir en innovation, parce que les gens n'ont pas de liquidités et essaient simplement de survivre, présentement. Cet élément est fondamental. M. Rustja pourra renchérir là-dessus.

Vous avez insisté, monsieur Renou, sur une approche régionale. Plusieurs témoins sont venus dire, ici, au Comité, qu'il fallait voir le secteur forestier comme une chaîne. À partir du moment où on coupe un des maillons de la chaîne, c'est toute la chaîne qui est brisée. Or on est en train de couper plusieurs maillons de la chaîne. Il y a donc des copeaux, entre autres, qui ne trouvent pas preneur.

J'aimerais vous entendre tous les deux sur l'importance de maintenir l'intégralité de la chaîne, peut-être en adoptant une approche régionale.

[Traduction]

Le président: Le temps est écoulé, mais je vais permettre une réponse rapide.

Stéphane Renou: Je vais répondre rapidement pour qu'il puisse dire quelque chose.

[Français]

La chaîne est intégrée de la forêt aux papetières, régionalement. Le plus grand coût dans l'industrie forestière est celui du transport. Aujourd'hui, on prend des copeaux produits au centre de l'Ontario et on les transporte à Chibougamau pour faire de la pâte. Aujourd'hui, en Colombie-Britannique, on transporte des copeaux du sud de la province vers le nord et on subventionne ça parce qu'il manque des morceaux de la chaîne.

Le danger, c'est que des morceaux tombent parce que des intérêts de propriétaires d'entreprises, qui ne sont pas toujours régionaux non plus, sont en jeu.

[Traduction]

Le président: Merci.

Veuillez fournir une réponse très brève, monsieur Rustja.

Steven Rustja: Ce sera très rapide. Je ne pourrais pas fournir une meilleure réponse que la sienne.

Le président: Wow, c'est très efficace. Votre réponse témoigne de l'importance que vous accordez à l'efficacité. Bravo.

Pour cette série de questions, les deux derniers intervenants seront M. Rowe, suivi de M. Danko.

Monsieur Rowe, vous disposez de cinq minutes.

Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC): Je vous remercie.

Ma première question s'adresse à M. Rustja.

À Terre-Neuve-et-Labrador, nous avons une industrie pétrolière et gazière extracôtière, et il y a beaucoup de politiques en place qui freinent les investissements. Ces politiques créent de l'incertitude. Beaucoup de politiques fédérales créent de l'incertitude au sein de ce marché.

Vous avez dit qu'il valait mieux conclure une mauvaise entente maintenant qu'une bonne entente plus tard. Est-ce à cause de l'incertitude? Est-il préférable de conclure une mauvaise entente maintenant pour créer la certitude dont ont besoin les investisseurs et les propriétaires d'entreprise afin de redoubler d'efforts dans le marché?

Steven Rustja: Je ne pense pas que ce soit une question de politique gouvernementale ou autre. On peut s'adapter à ce qu'on connaît. Quand on ne sait pas à quoi ressemblera l'avenir, il est très difficile pour une entreprise d'investir de l'argent dans ses activités.

En ce moment, beaucoup de gens qui pourraient faire des choses ferment les portes de leurs entreprises ou cessent leurs activités au lieu de réinvestir dans celles-ci.

• (1150)

Jonathan Rowe: C'est une question de gestion des risques.

Steven Rustja: Tout à fait.

Jonathan Rowe: À Terre-Neuve-et-Labrador, pendant des décennies, les Terre-Neuviens ont eu l'impression que l'industrie de la pêche servait de monnaie d'échange pour d'autres industries. Votre secteur a-t-il l'impression, en ce qui concerne les droits de douane, qu'il est utilisé comme une monnaie d'échange pour que des droits plus favorables soient appliqués à d'autres industries au Canada?

Steven Rustja: Ces derniers mois, avec les discussions relatives aux quatre secteurs que sont l'aluminium, l'acier, les automobiles et le bois d'œuvre, les priorités semblent parfois changer.

Oui, nous aimerions que le bois d'œuvre soit la priorité principale. Je l'ai dit dans mes observations liminaires. Le Canada doit accorder la priorité à notre industrie pour que nous ayons de la stabilité, un accord et des investissements à l'avenir.

Jonathan Rowe: Les droits de douane constituent un énorme coup dur pour l'économie canadienne. Je me souviens d'avoir entendu dire que Mark Carney ne se souciait pas des droits de douane. J'avais presque l'impression que cette idée avait été prise hors contexte, mais j'ai vu la vidéo où on demande à Mark Carney s'il avait eu une conversation avec Donald Trump et il a dit: « Qui s'en soucie? Je m'en fiche. Ce n'est pas un sujet important pour nous. » J'ai trouvé cela très inquiétant. Bien souvent, le modèle actuel est: « On se fiche des droits de douane ou des États-Unis. Nous voulons vendre à l'Europe et aux marchés asiatiques. »

Pourquoi ne pouvez-vous pas vendre à l'Europe et à d'autres marchés asiatiques et simplement vous tourner vers ces marchés?

Steven Rustja: Premièrement, vous ne pouvez pas le faire du jour au lendemain.

Deuxièmement, ces relations prennent du temps.

Troisièmement, nous évoluons dans une économie mondiale. Le fait que certaines personnes achètent du bois en Europe ne signifie pas pour autant qu'une personne vivant en Ontario, à 2 000 kilomètres de la côte, puisse accéder à ce marché.

Même s'il est vrai que ce marché pourrait se développer avec le temps — et j'ai d'ailleurs suggéré à l'un des comités que le gouvernement du Canada aide à couvrir le coût des frais de transport des marchandises pour que nous puissions accéder à ce marché —, ce n'est pas quelque chose qui pourra se faire du jour au lendemain.

Jonathan Rowe: Je suis d'accord avec vous. Nous avons le même problème avec une raffinerie à Terre-Neuve-et-Labrador. Elle veut effectuer la transition vers l'Europe et d'autres marchés, mais ces choses prennent du temps.

Pensez-vous que ce gouvernement fait avancer les choses plus rapidement, à une vitesse sans précédent, ou la situation est-elle toujours la même?

Steven Rustja: Depuis que l'administration actuelle des États-Unis a fait passer les droits compensateurs et les droits antidumping à 35 % et les droits prévus par l'article 232 à 10 %, on observe un sentiment d'urgence accru, en particulier en ce qui concerne le dossier du bois d'œuvre, qu'au cours des neuf dernières années.

Jonathan Rowe: Je suis heureux de constater qu'il existe un sentiment d'urgence. Il semble que le Canada se soit réveillé un jour en ayant compris qu'il devait être plus autonome et dépendre davantage de lui-même.

D'un autre côté, la situation n'était pas optimale avant l'imposition des droits de douane. Vous avez mentionné que votre secteur exige sept fois plus de travailleurs. Il y a le lourd fardeau fiscal que les industries canadiennes imposent aux travailleurs et au salaire horaire, avec l'impôt sur le revenu et toutes les autres taxes que nous payons au Canada. La situation n'est probablement pas la même de l'autre côté de la frontière.

Pensez-vous que, d'une certaine façon, avant les droits américains, nous faisons déjà payer notre propre économie avec tous les impôts que nous prélevons?

Steven Rustja: Je ne dirai jamais que des impôts élevés sont une bonne chose, quel que soit le scénario.

Jonathan Rowe: C'est l'une de ces choses. Nous avions auparavant la taxe sur le carbone. Nous avons eu cette taxe pendant de nombreuses années. Pour chaque arbre abattu, on devait avoir une tronçonneuse, une abatteuse-façonneuse, tout cet équipement et

tout ce carburant. Le coût était énorme. Nous avons éliminé cette taxe, mais elle a été intégrée à la taxe sur le carbone industriel, qui est un autre coût imposé au Canada qui ne l'est pas dans d'autres pays.

Nous nous imposons des droits depuis des années alors que nous aurions pu utiliser cette décennie perdue pour vraiment avancer, investir et moderniser l'équipement. Quand on est devant un festin, on doit en garder une partie pour les jours de famine, et nous ne l'avons pas fait. Je pense que nous touchons le fond aujourd'hui, et...

Le président: Veuillez finir rapidement, et nous donnerons le temps à M. Rustja de répondre.

Jonathan Rowe: Vous avez mentionné les droits rétroactifs de 35 % et je pense que vous vouliez en dire davantage à ce sujet. Pourriez-vous nous en parler rapidement ou auriez-vous besoin de plus de temps?

Le président: Je vous prie de répondre rapidement.

Steven Rustja: Lorsque l'on effectue ces révisions administratives, et je parle rapidement, on ne fixe pas simplement les taux de dépôt applicables à l'avenir. En août, après la révision, les taux de dépôt ont été fixés à 35 % et les taux de tous les envois effectués en 2023, lorsque les expéditions étaient soumises à des droits de 8 %, ont été modifiés rétroactivement. En tant qu'exportateur, on vous informe de vos droits de douane seulement deux ans plus tard. Il s'agit d'un énorme fardeau pour les nouveaux exportateurs si jamais cette entente est conclue. Il sera triplé.

Le président: Pour clore cette série de questions, M. Danko disposera de cinq minutes.

Monsieur Danko, c'est à vous.

Jonathan Rowe: C'est certain.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci, monsieur le président.

Lorsque l'on occupe ce rôle, on a parfois l'impression d'évoluer dans une réalité parallèle. Je pense que certains propos de députés conservateurs donnent un aperçu de ce qu'ils pensent réellement de certains de ces enjeux. Selon un sondage récent, la moitié des électeurs conservateurs soutiennent Donald Trump. Il est donc intéressant d'entendre que les conservateurs ont l'intention d'aligner davantage le Canada avec la Maison-Blanche du président Trump.

Je pense que les Canadiens se demandent, et ce, depuis un certain temps, à quel point le Parti conservateur est aligné avec la Maison-Blanche du président Trump. Je crois que nous constatons malheureusement aujourd'hui que le diagramme de Venn est en réalité un cercle.

● (1155)

Le président: Veuillez relier votre intervention à la foresterie.

John-Paul Danko: Merci, monsieur le président.

Nous avons aussi entendu, lors d'une discussion sur les changements climatiques, que la solution des conservateurs aux changements climatiques est d'abattre les forêts du Canada. Je dirais que la chimie de base de la photosynthèse ne concorde pas avec cette affirmation.

Ma question s'adresse à M. Renou.

Vous avez parlé précisément de la nécessité de consentir des investissements supplémentaires dans l'industrie forestière, et vous avez aussi parlé du transport. Deux des initiatives actuelles de ce gouvernement sont la superdéduction à la productivité prévue dans le budget de 2025 et les mesures de soutien actuelles à l'industrie forestière, dont une déduction de 50 % sur les coûts du transport ferroviaire pour le bois d'œuvre.

Pourriez-vous formuler un commentaire à ce sujet?

Stéphane Renou: Je pense que nous revenons à une pièce importante du casse-tête. J'estime que la remise sur le transport proposée récemment sera utile, surtout si elle couvre toute la chaîne d'approvisionnement, c'est-à-dire si elle ne s'applique pas qu'au bois, mais à tout le système forestier. Il ne fait aucun doute que ces éléments seront utiles.

Je pense que vous avez mentionné le réchauffement climatique dans vos observations. Je vais y revenir un instant, si vous me le permettez.

C'est la plus grande difficulté. L'incertitude concernant les politiques en lien avec le réchauffement climatique freine dorénavant beaucoup d'investissements dans une direction ou une autre du changement et a bloqué tous les investissements.

C'est un enjeu mondial. Il ne concerne pas que le Canada, en passant, et je ne pense pas que ce problème soit lié au président Trump. Je crois que c'est un enjeu mondial. Les gens comprennent que le passage à la nouvelle technologie leur coûtera de l'argent s'ils veulent aller dans cette direction.

C'est une question de politique, et je ne vais pas formuler de commentaires à ce sujet. Je vais simplement dire ce qui suit.

Quand on étudie le réchauffement climatique, on envisage un grand nombre de solutions technologiques. De manière générale, aucune d'elles ne semble être moins chère que le recours au pétrole. Si l'on comprend tous ce fait, le choix est alors de nature politique et sociale. En tant que scientifique, je peux vous dire qu'il est plus cher de fabriquer des choses à partir de bois qu'à partir de pétrole et de produits chimiques. Les autres décisions vous appartiennent.

John-Paul Danko: Merci.

J'aimerais aussi revenir à votre déclaration liminaire. Vous avez parlé de la nécessité de moderniser et de diversifier l'industrie forestière, et plus particulièrement d'investir dans des usines compétitives à l'échelle mondiale.

Si nous le faisons, quelle sera la situation dans 5 ou 10 ans?

Stéphane Renou: Je vais parler des usines de pâte à papier, puis du bois d'œuvre pour vous donner une idée de l'ampleur de la crise.

Les plus vieilles usines de pâte à papier fonctionnent encore avec des technologies plus anciennes. Il y a environ 10 ans, les Finlandais et les Suédois ont massivement réinvesti dans leurs usines. Ils les ont en fait fermées complètement et les ont redémarrées à de nouveaux emplacements. Ils n'ont pas eu recours à des technologies avancées, mais bien à des technologies modernes comme le transfert de chaleur et la gestion de l'eau, ce qui était différent. Ils sont devenus beaucoup plus compétitifs que nous. Le Brésil s'en sort encore mieux maintenant, à tel point que les Finlandais deviennent moins compétitifs face aux Brésiliens. Le Canada n'a toujours pas bougé. Cependant, les autres évoluent sans cesse.

Si vous examinez toutes les usines dans le monde, les usines canadiennes sont au bas de la liste. Si nous ne nous améliorons pas, nous aurons des ennuis. Nous nous cachons constamment derrière le fait que notre fibre est de meilleure qualité. C'est un fait, mais si j'ai le choix, en tant que client pour l'emballage, d'acheter de bons produits ou beaucoup de produits moyens pour les mêmes fins, je vais choisir la deuxième option. C'est l'équation dont nous ne tenons pas compte actuellement.

Nous évoluons dans un marché mondial. Les plantations d'eucalyptus au Brésil et en Chine ravagent le marché de la pâte à papier à un point tel que nous pourrions nous retrouver avec des usines de pâte à papier non compétitives. Il pourrait en résulter un effet domino dans tout le secteur forestier, pour mon collègue ici en amont et pour le reste en aval.

● (1200)

Le président: Merci à vous deux. Nous avons eu d'excellents échanges ce matin avec les députés et vous avez fourni de très bonnes réponses.

[Français]

Mario Simard: Monsieur le président, j'aimerais demander très rapidement un service à M. Renou.

On a parlé de la fameuse chaîne et du problème régional. Il me semble avoir déjà vu une présentation de FPIInnovations dans laquelle on peut voir chaque élément de la chaîne.

[Traduction]

Le président: Vous avez 10 secondes.

[Français]

Mario Simard: Si vous étiez en mesure de déposer ça pour nous, monsieur Renou, ce serait très bien.

[Traduction]

Le président: Je remercie les témoins pour leur témoignage aujourd'hui. Je pense que vous avez fait comprendre l'urgence de la situation et l'importance de l'innovation.

Nous sommes toujours ravis de recevoir des mémoires si vous voulez ajouter certains éléments ou si vous désirez retirer ou réitérer certains des propos de ce matin.

Nous avons vraiment aimé recueillir vos témoignages. Nous vous remercions chaleureusement.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance pendant cinq ou six minutes. Nous reprendrons les travaux avec le deuxième groupe de témoins.

● (1200)

(Pause)

● (1205)

Le président: Chers collègues, nous reprenons les travaux avec le deuxième groupe de témoins.

Nous accueillons Michel Lessard, président de GreenFirst Forest Products Inc.

Monsieur Lessard, bienvenue au sein de notre comité et merci d'être présent.

Vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal pertinent pour entendre l'interprétation.

Vous disposez de cinq minutes au plus pour votre exposé. Nous avons hâte de vous écouter, monsieur Lessard.

[Français]

Michel Lessard (président, Produits forestiers GreenFirst inc.): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui.

Je m'appelle Michel Lessard, et je suis le président de Produits forestiers GreenFirst inc., une entreprise canadienne dont toutes les opérations sont situées en Ontario.

GreenFirst exploite quatre usines de sciage résineux dans le Nord-Est de l'Ontario, avec une capacité annuelle d'environ 500 millions de pieds mesure de planche. Nous pratiquons depuis nos débuts une foresterie responsable et durable. Toutes nos opérations ont une certification FSC, l'une des certifications forestières les plus rigoureuses au monde. Nous entretenons également des relations étroites et respectueuses avec les communautés autochtones touchées par nos activités.

L'industrie forestière ontarienne possède plusieurs atouts naturels: un approvisionnement en bois soutenable et fiable, un régime forestier de calibre mondial et une capacité à produire des matériaux à faible empreinte carbone. Pourtant, malgré ces forces, notre secteur traverse aujourd'hui une période extrêmement difficile.

Une combinaison de facteurs fragilise la viabilité du secteur. Nous sommes confrontés à deux obstacles majeurs. Le premier obstacle, ce sont les droits compensateurs de 35,16 % et les droits de douane de 10 % imposés par les États-Unis, qui minent directement la rentabilité et limitent notre capacité d'investissement. Le deuxième obstacle, c'est une demande américaine historiquement faible, combinée à des prix de vente très bas, ce qui nous oblige à surveiller de près nos liquidités et à retarder des investissements qui sont essentiels.

À ces difficultés s'ajoute un défi structurel en Ontario, soit le surplus de copeaux et de biomasses découlant de la fermeture de nombreuses usines de pâtes et papiers. En 2002, l'Ontario comptait 21 usines de pâtes et papiers. Il n'en reste aujourd'hui que trois, dont une seule, Kap Paper, dans le Nord-Est. La contraction de ce secteur a réduit de manière draconienne le marché des sous-produits, entraînant leur entreposage, leur enfouissement ou leur transport sur de longues distances, avec des coûts élevés et non soutenables.

Pourtant, ces sous-produits représentent des solutions énergétiques concrètes: le biochar pour la sidérurgie, les biocarburants pour le transport, la biomasse forestière pour l'électricité et les granules torréfiés pour remplacer le charbon, comme entend le faire le Nouveau-Brunswick en 2028. Le développement de ces bioproduits demande toutefois du temps — il s'écoule souvent trois ans entre l'idée et la mise en exploitation — et nécessite un soutien financier, tant pour traverser les conditions actuelles du marché que pour construire les installations nécessaires. Enfin, il est essentiel de maintenir le soutien aux usines de pâtes et papiers; en particulier celle de Kapuskasing, afin de la repositionner vers un modèle d'affaires durable.

Voici ce dont l'industrie a besoin maintenant: rapidité, diversification et compétitivité. Pour traverser cette crise, nous avons d'abord besoin d'un accès rapide aux programmes annoncés par le premier ministre le 5 août dernier, en plus de ceux qui ont été annoncés hier, notamment ceux portant sur les prêts, la diversification

et l'accélération de la construction résidentielle. Nous devons ensuite diversifier nos marchés, car nous ne pouvons plus dépendre presque exclusivement du marché américain. Le Canada a une longue tradition d'approvisionnement vers l'Asie, mais aucune voie stable n'a encore été établie vers l'Europe du Sud, le Moyen-Orient ou l'Afrique du Nord, des régions en déficit de bois et où la demande augmentera avec la reconstruction future de l'Ukraine et de Gaza.

Cependant, au-delà de la diversification, il est important de bien comprendre que l'industrie a besoin d'un ensemble cohérent de mesures pour traverser la crise actuelle. Les éléments que je vais énumérer ne concernent pas uniquement les marchés internationaux, mais bien certains exemples de conditions nécessaires pour assurer la survie et la compétitivité du secteur du bois d'œuvre canadien.

Ainsi, pour soutenir l'industrie, tant sur le plan financier, opérationnel, commercial que stratégique, plusieurs mesures fédérales sont essentielles, notamment un soutien à l'exportation, y compris les marchés émergents, pour réduire notre dépendance au marché américain. Il faut également un fonds d'investissement préférentiel pour moderniser les actifs, renforcer la compétitivité et, au besoin, soutenir la réduction de capacité et la reconversion des travailleurs. Il faut des ajustements aux programmes de la Banque de développement du Canada, ou BDC, afin d'obtenir des conditions adaptées aux entreprises canadiennes dans un contexte de crise. Il faut assurer une harmonisation avec les programmes ontariens existants, comme pour le Programme d'investissement et d'innovation dans le secteur forestier, et ceux sur la biomasse, les chemins forestiers et les copeaux, afin d'assurer la cohérence des actions gouvernementales. Enfin, il faut des incitatifs pour accroître l'utilisation du bois dans le logement, notamment dans les constructions de moyenne et de grande hauteur, afin de stimuler la demande intérieure.

• (1210)

Ces mesures constituent un bloc cohérent de gestes nécessaires pour maintenir l'activité, protéger les emplois, encourager l'innovation et permettre à l'industrie de traverser une période particulièrement difficile.

En conclusion, le dossier est complexe. Il touche à la compétitivité, à l'énergie, au commerce international et à la transition vers une économie à plus faible empreinte carbone. Cela dit, les solutions existent, et l'industrie forestière canadienne est prête à fournir sa part d'efforts pour assurer une relance forte, durable et alignée sur les objectifs du pays.

Je vous remercie de votre attention. Je serai heureux de répondre à vos questions.

• (1215)

Le président: Merci, monsieur Lessard.

[Traduction]

Chers collègues, ce groupe ne compte qu'un seul témoin. Pour vous donner un peu plus de temps, nous disposerons de deux séries de questions de six minutes pour chaque parti. On verra jusqu'où nous nous rendrons à la troisième série de questions. On devrait pouvoir avoir une troisième série de questions.

Nous allons commencer avec vous, monsieur Malette.

Gaétan Malette: Merci.

Je vais poser quelques questions en français. Assurez-vous d'activer l'interprétation.

[Français]

Monsieur Lessard, je vous remercie de votre présence.

Quelles ont été les répercussions des droits de douane sur le fonctionnement de votre entreprise et sur les producteurs du Nord de l'Ontario et du Nord du Québec?

Michel Lessard: Les répercussions sont énormes.

Nous devons payer 45 %, que ce soit en taxes ou en nouveaux droits de douane. Compte tenu des droits compensateurs que nous avons, c'est énorme. Chacun des 1 000 pieds que nous envoyons aux États-Unis nous coûte extrêmement cher. De plus, la demande est très faible.

Par le passé, les droits compensateurs n'étaient pas aussi élevés qu'ils le sont aujourd'hui. Quand il y avait une demande assez forte aux États-Unis, les taux étaient absorbés en grande partie par le consommateur. Or, aujourd'hui, la demande des États-Unis est faible.

Les taux d'intérêt demeurent tout de même assez élevés. Pour une personne qui veut construire une maison et qui demande un prêt à la banque, les taux d'intérêt sont encore d'environ 6 % ou 7 %, si bien que les gens ne le font pas. Il y a encore autre chose: avec des taux à 45 %, le consommateur va-t-il absorber une hausse allant jusqu'à 45 %? Nous l'espérons, mais, pour l'instant, rien ne nous l'indique.

Nous surveillons beaucoup nos liquidités, actuellement. Nous surveillons aussi nos coûts de fermeture par rapport à la rentabilité. Je devrais plutôt parler de pertes encourues parce que je ne pense pas qu'il y ait une industrie ou une compagnie qui fasse de l'argent aujourd'hui dans ces marchés. Nous devons surveiller de très près nos liquidités.

Gaétan Malette: Comme vous le dites, pour l'industrie, les profits sont très rares, ils sont minimes...

Michel Lessard: Ils sont inexistants.

Gaétan Malette: C'est bien ça.

Je ne parle pas nécessairement de votre entreprise en particulier, mais pendant combien de temps l'industrie pourra-t-elle résister à ce qui se passe? Il y a des fermetures toutes les semaines.

Michel Lessard: Oui, et ce n'est pas terminé.

Bien entendu, si cela continue ainsi, il nous sera extrêmement difficile de poursuivre les activités sans l'aide du gouvernement, qui, je le répète, a été annoncée par le premier ministre.

C'est difficile de faire des prévisions. Par exemple, certaines grandes compagnies existent depuis longtemps dans l'Ouest canadien, et elles ont un bon bas de laine comparativement au nôtre. Produits forestiers GreenFirst inc. est tout de même une entreprise assez jeune, puisqu'elle a été formée en août 2021. Nous n'avons pas eu nécessairement cette capacité parce que les marchés n'ont pas été très bons depuis ce temps-là.

Sans l'aide gouvernementale, je pense qu'il sera difficile de maintenir les activités, tant pour nous que pour l'ensemble de l'industrie forestière. Ce sont probablement ceux qui auront le plus de liquidités qui seront en mesure de maintenir leurs activités. Pour les autres, ce sera très difficile.

Gaétan Malette: On parle souvent de l'industrie, mais, au bout du compte, il faut parler des travailleurs.

Dans la région du Nord de l'Ontario, si une entreprise comme la vôtre ferme, plusieurs emplois seront perdus. J'ajouterais que, si des entreprises forestières ferment dans des régions où l'industrie forestière est la seule industrie, ce sera difficile de les rouvrir une fois que les emplois auront été perdus.

• (1220)

Michel Lessard: Oui. C'est une très bonne question. C'est aussi un élément à considérer.

Quand on analyse les choses pour savoir si on est mieux de poursuivre ses activités ou d'y mettre fin, c'est certain qu'on examine les liquidités et les pertes encourues. Cependant, il y a toujours la question des emplois, aussi. On a plusieurs bons employés qu'on veut garder. Ce sont tous de bons employés.

Comme vous le savez, dans le Nord de l'Ontario, il y a une demande très importante de main-d'œuvre dans l'industrie minière. On sait que les mines d'or, aujourd'hui, n'ont pas les problèmes de l'industrie forestière. C'est donc difficile de les concurrencer sur le plan de la main-d'œuvre. C'est aussi un élément qu'on prend en compte.

Nous avons 750 employés directs, et les entrepreneurs forestiers avec qui nous travaillons en ont autant. Des villes et des villages dépendent de l'industrie forestière.

Il y a encore un autre élément. Tantôt, j'ai parlé des papeteries. Dans le Nord-Est, il n'en reste qu'une seule. C'est une usine de papier appelée Kap Paper. On sait toutes les difficultés que cette papeterie a connues. Si on met fin à nos activités et qu'elle manque de copeaux et d'écorce pour maintenir ses activités, ça va entraîner d'autres problèmes.

Dans cet environnement du Nord de l'Ontario, près de la route 11, que vous connaissez bien, environ 2 500 emplois sont liés à nos scieries et à Kap Paper.

Gaétan Malette: Merci.

[Traduction]

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Malette. Merci.

Monsieur Guay, vous disposez de six minutes.

[Français]

Claude Guay: Je vous remercie beaucoup, monsieur Lessard, de vous être joint à nous aujourd'hui. Nous vous en sommes reconnaissants.

Je vais commencer par une bonne nouvelle. Je ne sais pas si vous avez vu l'annonce d'hier concernant le programme de la Banque de développement du Canada, la BDC. Vous avez demandé des assouplissements. Or, les exigences de divulgation inutiles seront supprimées. Un examen de l'ancienneté de la dette sera effectué et les critères d'admissibilité seront assouplis.

Évidemment, l'avenir nous le dira, mais je pense que ça va dans le sens de ce que vous avez demandé tout à l'heure.

Est-ce que je me trompe?

Michel Lessard: Non. Toutefois, encore une fois, il faut faire vite. Une première annonce allant en ce sens avait été faite, le 5 août dernier, par le premier ministre. Je comprends bien qu'il fallait mettre en place un nouveau programme. De plus, il fallait passer par les banques, et on sait que chaque banque a sa propre organisation, ses propres programmes et sa propre façon de fonctionner. Je comprends donc que ce n'était pas simple.

Aujourd'hui, nous sommes en contact étroit avec la BDC et avec notre banque pour essayer d'accélérer les choses. Parfois, la banque dit oui, mais il lui manque quelques informations de la BDC. La BDC, quant à elle, nous dit qu'elle a déjà transmis toute l'information à la banque. Alors, on essaie de faire en sorte qu'elles se parlent entre elles.

Au bout du compte, il faut accélérer le processus pour que ces fonds soient disponibles le plus rapidement possible.

Claude Guay: Je dois dire que le ministre lui-même a fait un appel auprès des grandes banques canadiennes pour leur demander de la coopération afin d'accélérer les choses.

Il y a un deuxième élément sur lequel j'aimerais vous entendre parler, à savoir la mesure pour abaisser les coûts de transport auprès du Canadien National et du Canadien Pacifique, qui s'appelle maintenant, je crois, le Canadien Pacifique Kansas City. Cette mesure va-t-elle vous aider? Va-t-elle entraîner des effets positifs pour vous?

Michel Lessard: Pour nous, pas vraiment. D'après ce que je comprends, la mesure s'applique seulement au transport ferroviaire interprovincial. Ça ne nous aidera donc pas vraiment. Par contre, si cette mesure était étendue au transport jusqu'à la frontière des États-Unis, alors ça nous aiderait énormément.

Par ailleurs, ce qui me fait un peu peur, dans cette mesure, c'est que les grandes compagnies de l'Ouest pourraient profiter de cette occasion pour liquider du bois. Si elles ont des inventaires assez importants, elles pourraient profiter de l'aide pour le transport interprovincial pour faire du dumping sur le marché de Toronto ou de Montréal, par exemple. Elles pourraient envoyer leur bois dans l'Est, et ça nous enlèverait des possibilités.

J'ai donc une certaine crainte par rapport à cette mesure. De plus, sur le plan transport que nous faisons entre les provinces, cette mesure ne nous aidera pas vraiment.

• (1225)

Claude Guay: Il y en a d'autres. Nous avons reçu un représentant de Chantiers Chibougamau, qui s'est plaint. Il a dit que, en Colombie-Britannique, pour certains types de bois ou de produits, on pourrait utiliser son produit au lieu de prendre les produits des Européens.

Cela m'amène à vous poser la question suivante. Comment vous comparez-vous ou comment devons-nous nous comparer? Nous avons entendu un témoin avant vous parler des investissements et de ce que la Suède et la Finlande sont capables de faire. On a même parlé d'une menace du Brésil, à court ou à moyen terme.

Comment le marché canadien se compare-t-il à ces marchés?

Michel Lessard: Il est difficile de se comparer avec le marché européen. Je vous dirais que nous nous comparons surtout au marché nord-américain. Je vous dirais que, sur le plan nord-américain, nous sommes quand même assez compétitifs. Le régime forestier en Ontario est quand même un très bon régime forestier. Nous

sommes capables d'assurer un approvisionnement soutenu, durable et certifié à un coût concurrentiel. C'est souvent le coût de la fibre qui a une incidence sur le coût du produit final.

Lorsque nous nous comparons avec nos compétiteurs nord-américains, nous constatons que nous sommes quand même en bonne position. Par contre, c'est sûr qu'il y a encore beaucoup d'investissements à faire dans nos usines pour pouvoir dire que nous faisons partie du premier quartile. La compagnie a défini une stratégie, et elle a été présentée à nos actionnaires. Notre compagnie est une compagnie publique.

La stratégie comportait deux phases. Dans la première phase, nous devons investir 50 millions de dollars, et, dans la deuxième phase, entre 70 millions et 80 millions de dollars. Nous avons entrepris la première phase, nous avons investi dans une de nos usines, principalement pour une nouvelle ligne de sciage et des bouilloires. Nous venons d'investir environ 28 millions de dollars. Nous avons aussi investi environ 3 millions de dollars à Cochrane.

Cependant, compte tenu des droits de douane qui ont été imposés, nous sommes obligés de suspendre ces investissements. En fait, nous ne suspendons pas seulement les investissements, nous demandons à chacun de nos directeurs généraux de réduire toutes les dépenses. Actuellement, nous faisons le strict minimum. Cela dit, nous devons assurément continuer d'investir afin d'accomplir notre mission et la vision que nous avons présentée à nos actionnaires, soit de faire partie du premier quartile.

Claude Guay: Il ne me reste que quelques secondes de temps de parole.

Avez-vous envisagé la possibilité d'avoir recours au fonds de 500 millions de dollars pour la transformation ou les crédits d'impôt pour la superdéduction?

[Traduction]

Le président: Je vous prie de répondre très rapidement.

[Français]

Michel Lessard: Oui, ce sont des choses que nous envisageons actuellement, c'est certain. Ce matin, je discutais avec nos différents partenaires du gouvernement pour faire avancer ces dossiers-là.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de votre présentation, monsieur Lessard. Vous avez brossé un bon portrait de la situation du secteur forestier en parlant des obstacles.

Je pose la même question à tout le monde. Présentement, au Québec, une proposition a été faite par des gens de l'industrie forestière et des grandes centrales syndicales. Elle viserait à racheter 50 % des droits compensateurs à la fin de chaque mois, de sorte qu'on puisse avoir encore accès au marché américain et qu'on puisse réduire les droits compensateurs et les droits de douane, qui totalisent 45 %.

Cette solution vous apparaît-elle comme une solution intéressante pour maintenir vos activités et vous permettre d'accumuler un peu de liquidités?

Michel Lessard: Bien sûr, ce serait une mesure très intéressante pour nous comme pour l'ensemble de l'industrie forestière. C'est une chose dont nous avons discuté à l'interne avec les autres compagnies. Nous sommes assez unanimes sur le fait que cette mesure serait très intéressante pour nous.

Mario Simard: Je vous remercie de votre réponse. Elle sera incluse dans notre rapport.

Ce que vous avez répondu tout à l'heure à mon collègue M. Guay apporte un certain éclairage. Un genre de cercle vicieux est en train de se créer. On dit aux gens de l'industrie forestière qu'il faudrait peut-être délaisser le secteur des produits de commodité et faire plus de valeur ajoutée, ce qui suppose des investissements. Toutefois, dans le contexte actuel, ce n'est pas la solution qui permettrait de sortir de la crise parce que, comme vous venez de le dire, dans vos installations, vous demandez aux gens de faire le strict minimum parce que vous n'avez pas de liquidités.

Cette situation vous rend un peu captifs. Vous ne pouvez pas faire d'investissement pour développer de nouveaux produits, qui auraient plus de valeur ajoutée et qui vous permettraient de développer de nouveaux marchés. En même temps, vous êtes un peu prisonniers du marché américain. C'est une situation que je trouve assez embêtante.

Comment fait-on pour sortir de cela?

• (1230)

Michel Lessard: Je travaille dans cette industrie depuis 35 ans, et ça fait probablement 35 ans que j'entends parler de deuxième ou de troisième transformation. Il faut être prudent à cet égard.

Premièrement, quand on veut faire une deuxième transformation, ça prend une industrie primaire viable et solide. C'est la base de tout. Sinon, c'est comme ne pas avoir de deux-par-quatre pour commencer à construire quelque chose.

Deuxièmement, il faut faire le bon choix quand on veut se diriger vers autre chose. Par le passé, j'ai trop vu de situations où le gouvernement aidait beaucoup différents types d'industries d'un secteur en particulier. En procédant de cette façon, on inonde le marché, si bien que beaucoup d'entreprises ferment leurs portes. Il faut donc être prudent quand on fait des dépenses, et il faut vraiment bien les choisir. Bien sûr, beaucoup de projets sont considérés, mais comme vous l'avez dit, ça nécessite des liquidités.

Comme je le disais, si nous empruntons cette voie, il faudra certainement un soutien financier pour faire la transition.

Mario Simard: La majorité de vos produits sont des produits de commodité.

Combien de temps faut-il à une entreprise pour qu'elle fasse une chaîne de production permettant de produire du bois lamellé-collé ou du bois lamellé-croisé?

Michel Lessard: Que ce soit pour ça ou pour tout autre projet, il faut à peu près trois ans entre le moment où on a l'idée et le début de l'exploitation. Il faut d'abord mener une étude de marché et de faisabilité. Une fois qu'on pense que l'idée est bonne, il faut réaliser l'ingénierie, acheter l'équipement, etc. C'est un processus quand même assez long, or il faut réussir à survivre pendant ce temps.

Mario Simard: Je comprends.

Au fond, je veux vous faire dire qu'une majorité des scieries ne peuvent pas vivre ce tournant dans un délai de deux ou trois ans. Il faut envisager une période beaucoup plus longue. Avant de penser à

changer de fond en comble le secteur forestier, il faut le maintenir en vie.

Michel Lessard: Compte tenu du climat économique actuel, c'est très difficile de voir un peu plus loin. Présentement, nous essayons de rester en vie et de maintenir les emplois de nos gens.

Encore une fois, nous avons évidemment des idées. Les idées ne sont pas rejetées. Nous en avons encore, nous en avons étudié plusieurs et nous allons continuer d'en étudier. Toutefois, pour l'instant, tous nos efforts sont consacrés à la recherche de solutions pour sortir de cette crise.

Mario Simard: Si vous vous le rappelez bien, pendant la pandémie, il y avait une subvention salariale pour maintenir les emplois des gens.

Est-ce que ça ne vous donnerait pas également un peu plus d'air si le gouvernement acceptait de mettre ça en place pour les secteurs fortement affectés par la guerre commerciale? Appuieriez-vous une telle mesure?

Michel Lessard: Oui, tout à fait.

Mario Simard: Pour conclure, je dirai qu'il y a une dynamique particulière au Québec. Je ne sais pas si c'est aussi le cas en Ontario, mais au Québec, les scieries qui produisent moins de 300 000 m³ vendent leurs produits sur le marché local. Elles ne font pas beaucoup d'exportation aux États-Unis.

Tout à l'heure, vous avez mentionné quelque chose d'intéressant. Vous avez dit que le transport par train permettrait peut-être à la concurrence de venir, non pas envahir, mais occuper des marchés locaux qui vous permettent d'avoir un peu d'air.

Est-ce un phénomène que vous voyez en Ontario, avant même la mise en place de ces incitatifs?

[Traduction]

Le président: Je vous prie de fournir une réponse rapide.

[Français]

Michel Lessard: C'est quelque chose que nous avons déjà vu, mais c'est quand même gérable. Pour l'instant, ce n'est pas un problème.

[Traduction]

Le président: Merci.

[Français]

Mario Simard: Merci.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant procéder à la deuxième série de questions.

M. Malette va commencer, et il sera suivi de M. Saini et de M. Simard.

Je n'ai pas souhaité la bienvenue à M. Diotte et à M. Saini. Ceci est le meilleur comité sur la Colline du Parlement. Je pense que vous serez tous d'accord. Nous nous entendons tellement bien.

Monsieur Malette, vous disposez de six minutes.

• (1235)

Gaétan Malette: Je vous remercie.

Monsieur Lessard, dans votre introduction, vous avez brièvement parlé de solutions ou de mesures que nous pourrions prendre. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet, s'il vous plaît?

Michel Lessard: Oui, nous avons beaucoup de solutions.

L'Ontario offre beaucoup de programmes. Le gouvernement fédéral pourrait aussi utiliser ces programmes pour offrir un financement de contrepartie. Par exemple, en Ontario, nous avons le Programme d'investissement et d'innovation dans le secteur forestier. Le financement de ce programme totalise 10 millions de dollars. Nous venons de soumettre une demande à la province, et notre entreprise à elle seule aurait besoin d'environ 12 millions de dollars. Nous constatons que le financement n'est pas suffisant pour répondre à toutes nos demandes. C'est l'une des solutions.

Par ailleurs, nous parlons d'exportation. Pendant des décennies, l'Ouest a créé de bons marchés et établi des relations avec le Japon et la Chine. Cependant, comme je l'ai dit, nous ne l'avons pas nécessairement fait avec l'Europe ou l'Afrique. Nous devons développer ces relations. Nous pourrions aussi établir des crédits commerciaux. Nous pourrions créer des entrepôts. Encore une fois, nous devons établir des relations à long terme avec ces personnes.

Nous exportions autrefois, lorsqu'il était difficile d'accéder au marché américain. Cependant, il est difficile de maintenir une relation à long terme. Nous devons mettre en place certaines choses, qui formeront la base, encore une fois, pour assurer le long terme.

Gaétan Malette: M. Simard nous a dit ce qui se faisait au Québec. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de fournir une réponse en ce qui concerne le programme de rachat.

Michel Lessard: Le rachat de droits serait assurément une bonne idée. Est-ce ce dont vous parlez?

Oui, ce serait une excellente idée. On a atteint environ 80 millions de dollars uniquement pour les droits compensateurs. À cela s'ajoutent probablement 5 millions de dollars en droits de douane. Si vous ajoutiez 85 millions de dollars à notre compte bancaire, cette somme vous serait très utile.

Gaétan Malette: Monsieur le président, je cède le temps qui me reste à M. Tochor.

Le président: D'accord.

Monsieur Tochor, vous avez la parole.

Corey Tochor: Il est important d'examiner le double discours et son incidence néfaste sur les travailleurs canadiens. Les libéraux affirment que nous nous alignons avec la Maison-Blanche. Nous nous alignons avec les travailleurs canadiens. Les libéraux tirent profit de leur double discours lorsqu'ils attaquent les États-Unis; de l'autre côté, ils prétendent travailler sur un accord commercial. Il en résulte un gain politique pour le Parti libéral et une perte pour notre pays. Les Canadiens sont en train de se réveiller.

Claude Guay: Monsieur le président, parlons-nous des libéraux ou du gouvernement?

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Tochor.

Corey Tochor: Combien de temps me reste-t-il maintenant?

Corey Tochor: Selon ce que nous avons entendu plus tôt, les libéraux ne veulent pas abattre des arbres et construire des maisons avec ceux-ci. Ils préfèrent accorder au secteur forestier des prêts ou des subventions. Nous n'allons pas bâtir un pays de cette façon. Le secteur forestier doit abattre des arbres pour que nous puissions construire des maisons.

Croyez-vous que le secteur forestier pourra continuer d'exister si nous ne coupons pas d'arbres?

Le président: Vous avez 2 minutes et 20 secondes. Allez-y.

Michel Lessard: Continuer à abattre des arbres...?

Corey Tochor: Oui.

Michel Lessard: Je l'espère.

Corey Tochor: Moi aussi. J'aimerais qu'un plus grand nombre de membres du Comité comprennent qu'il est important d'abattre des arbres pour soutenir l'industrie, plutôt que d'offrir des prêts et des subventions qui, nous le savons, coûteront des milliards de dollars aux contribuables.

Michel Lessard: Oui. S'il n'y a pas d'arbres, il n'y a pas d'industrie. C'est comme le sang pour nous.

Il sera très difficile de traverser cette période pendant laquelle l'accès au marché est si difficile, comme je l'ai dit, si nous n'obtenons pas un certain soutien du gouvernement.

Encore une fois, nous aimerions avoir d'autres solutions. Il sera également utile d'augmenter le nombre de logements au Canada. C'est certain. Ce ne sera toutefois pas suffisant.

C'est pourquoi nous devons pouvoir continuer d'accéder à différents marchés, comme je l'ai dit, pour exporter vers l'Europe, l'Afrique ou ailleurs, ou bénéficier d'un certain soutien pour continuer d'exporter vers les États-Unis

• (1240)

Corey Tochor: Merci.

Monsieur le président, j'aimerais proposer une motion visant à poursuivre notre débat sur l'avis de motion que Shannon Stubbs a présenté le 17 octobre 2025.

Le président: Elle est recevable. Nous allons passer directement au vote.

(La motion est rejetée par 5 voix contre 4.)

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Tochor.

Passons maintenant à M. Saini.

Monsieur Saini, bienvenue au sein de ce comité.

Gurbux Saini (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Je vous remercie.

Monsieur Lessard, j'ai vécu la plus grande partie de ma vie dans une collectivité forestière, à Williams Lake, et je comprends vos tourments.

Il est inquiétant que mes collègues de l'autre côté disent que cette question relève des libéraux ou du gouvernement. Ce problème de droits compensateurs dure depuis 40 ans, et nous avons eu des gouvernements libéraux et conservateurs. À la fin de cette période, nous n'avons pu régler le problème que grâce à l'Organisation mondiale du commerce. Nous avons payé des milliards de dollars et nous avons récupéré nos droits. Comme le gouvernement américain a refusé de nommer des juges à ce comité, nous ne pouvons même plus nous tourner vers cette instance.

J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

Michel Lessard: Je ne suis pas ici pour faire de la politique, mais le point...

Gurbux Saini: Je veux simplement que vous exposiez les faits.

Michel Lessard: Les faits sont que, comme vous l'avez dit, les problèmes avec les États-Unis existent depuis des décennies. Nous avons pu conclure un accord, qui a pris fin en 2016. Nous payons aussi des taxes — ou des droits, devrais-je dire — depuis 2017. Nous avons depuis payé environ 10 milliards de dollars canadiens. Ce montant est énorme. Je parle de toute l'industrie, pas seulement de notre entreprise. C'est énorme. Encore une fois, cette situation a une incidence sur nous.

La seule façon de régler ce problème, et nous espérons que nous y parviendrons, est de conclure un accord rapidement. C'est la seule façon dont nous y parviendrons.

Il y a un autre problème. Quand je regarde les nouvelles, je vois que le gouvernement Trump ne souhaite pas nécessairement parvenir à un règlement. Il est assez difficile de négocier lorsque l'autre partie n'y tient pas.

Si nous revenons à l'entente de 2006, il y avait un enjeu majeur à l'époque, et c'était le bois d'œuvre. Aujourd'hui, on entend certes parler de bois d'œuvre, mais on entend aussi parler d'énergie, d'automobiles, d'industrie, d'aluminium, d'acier, etc. Il y a beaucoup d'autres enjeux, je dirais.

Si l'on remonte à 2006, il n'y avait que le problème de l'industrie du bois d'œuvre. Par la suite, les deux gouvernements ont voulu parvenir à un règlement parce qu'ils ont jugé que ce serait bénéfique pour nos deux pays. Encore une fois, ce n'est pas la situation actuelle.

Gurbux Saini: Lors des trois derniers cycles, nous avons eu gain de cause auprès de l'Organisation mondiale du commerce et nous avons pu récupérer notre argent. Ce groupe n'existe plus parce que les États-Unis refusent d'y nommer des représentants. Comment pouvons-nous gagner ces causes? Pourquoi continuons-nous de blâmer le gouvernement actuel?

Michel Lessard: Nous devons parvenir à un règlement. Oui, à l'époque, en 2006, le règlement nous a permis de récupérer environ 80 % de notre argent. Nous espérons pouvoir obtenir le même résultat. À l'époque, nous n'avions pas autant de marchandises à la frontière des États-Unis qu'aujourd'hui.

La seule solution, encore une fois, serait de parvenir à un règlement. Cependant, il faut que les deux parties négocient. De plus, nous ne savons pas encore quand un règlement pourrait être conclu. C'est pourquoi nous sommes très satisfaits du soutien qu'offre le gouvernement.

Nous avons l'occasion de proposer des idées, comme celles que j'ai mentionnées, pour le gouvernement fédéral, et c'est ce que nous faisons. J'estime que l'exportation en fait partie. Les fonds de contrepartie en sont un autre exemple. Il faudra également verser les fonds qui ont été annoncés dans les plus brefs délais afin que nous puissions en tirer profit.

• (1245)

Gurbux Saini: Le secteur du bois d'œuvre repose sur l'offre et la demande.

Mon ami de l'autre côté a dit que les 10 dernières années ont été dévastatrices. Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez? En 2021, 2022 et 2023, l'industrie forestière a réalisé les bénéfices les plus importants de l'histoire du pays.

Michel Lessard: Oui, ce fut le cas pendant la période de la COVID, soit en 2020, 2021 et 2022, et plus particulièrement en 2021.

Ce fut une très bonne année. Les prix ont atteint des sommets sans précédent. Nous espérons que cela se reproduira un jour, mais beaucoup de circonstances entrent en jeu, comme celles que j'ai mentionnées. De plus, les taux d'intérêt élevés que nous observons aux États-Unis ont une incidence sur la demande. Ce facteur n'améliore pas la situation.

En revanche, quand on se penche sur les droits que nous payons aujourd'hui et qui s'élèvent à 45 %, quel montant le client devra-t-il absorber, même s'il y a une demande sur le marché américain? Va-t-il absorber 100 % des droits que nous payons? Nous ne le savons pas encore.

Aujourd'hui, ce que je sais, c'est qu'il n'y a pas de demande et que les droits ne sont pas absorbés par les clients aux États-Unis. Le prix n'a pas suivi. Les prix n'ont pas augmenté de 45 %.

Le président: Merci, monsieur Saini.

Monsieur Simard, vous disposez de six minutes pour terminer cette deuxième série de questions.

[Français]

Mario Simard: C'est généreux, merci.

Monsieur Lessard, dans votre présentation, vous avez parlé du développement de nouveaux marchés, comme l'Europe du Sud, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Est-ce que ça ne causera pas un problème sur votre chaîne de montage? Ne devrait-elle pas passer d'un système impérial à un autre système? Même si nous développons de nouveaux marchés, est-ce que ça ne nécessiterait pas des modifications?

Michel Lessard: Oui, ça nécessiterait des modifications, mais nous en avons déjà fait quand le marché avait été difficile pendant la grande crise mondiale. Ça se fait. S'il y a un bon marché et un bon partenariat à long terme, c'est facile de le faire.

Mario Simard: Vous semblez dire que vous l'avez déjà fait. Est-ce que l'analyse de rentabilité est positive malgré les coûts de transport?

Michel Lessard: Non. C'est là que c'est extrêmement difficile et que nous aurions besoin d'aide.

Les exportations vont nécessiter de l'aide gouvernementale, notamment sur le plan du transport. En effet, si on se penchait aujourd'hui sur les coûts de transport pour aller en Europe, l'analyse de rentabilité ne serait certainement pas bonne. Nous aurions donc besoin d'aide du côté du transport, mais aussi pour installer des entrepôts et soutenir les échanges.

Il y a là une excellente occasion, mais il serait difficile d'y parvenir sans aide.

Mario Simard: Je suis curieux. Vous avez des clients aux États-Unis. Quelqu'un de chez nous, qui est coloré et que je ne nommerai pas, nous disait il n'y a pas si longtemps que, quand les négociations reprendraient, nous n'aurions qu'à les étrangler en gardant notre bois pendant un moment puisque les Américains n'ont pas la capacité de répondre à leurs besoins.

C'est peut-être la façon radicale de faire les choses.

[Traduction]

Claude Guay: Puis-je demander aux députés de sortir pour discuter?

• (1250)

Le président: Je suis désolé. Invoque-t-on le Règlement?

Quel est le rappel au Règlement?

Claude Guay: Pouvez-vous demander aux députés d'aller discuter à l'extérieur?

Le président: Oui.

Chers collègues, pourriez-vous montrer au témoin et à notre collègue...

[Français]

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: ... un peu de respect et d'attention.

Merci.

[Français]

Mario Simard: Je reprends. Quelqu'un me disait que les étrangler et retenir le bois était peut-être la solution.

N'y a-t-il pas une diplomatie à établir entre les gens du secteur de la construction aux États-Unis et vous? De toute façon, ils ont besoin de la fibre que vous êtes capables de leur donner. Ils doivent subir directement les retombées de la situation actuelle.

Ce genre de discussion existe-t-il entre les industries et leurs différents clients?

Michel Lessard: Il y a deux choses.

Premièrement, les étrangler peut être extrêmement difficile, car nous avons besoin de ce marché. C'est notre marché le plus important. Comme je le mentionnais plus tôt, arriver à 500 000 constructions par année, donc doubler ce que nous faisons actuellement ne sera pas suffisant. Bien sûr, ça nous aiderait. Nous prenons évidemment tout ce que nous pouvons. Toutefois, nous avons quand même besoin de ce marché, car c'est un marché naturel. Nous parlions du transport. C'est plus facile de livrer nos produits aux États-Unis; les étrangler pourrait donc être un petit peu plus difficile, car nous pouvons nous faire prendre à notre propre jeu.

Deuxièmement, il y a ceux qui achètent notre bois aux États-Unis. Nous sommes en constante communication avec ces gens. C'est sûr qu'ils trouvent la situation difficile. Le bois canadien est un bois très apprécié, particulièrement l'épinette. M. Malette connaît très bien le secteur au nord. C'est un bon matériau que les constructeurs de maisons aiment beaucoup utiliser, parce qu'il est léger et solide. C'est un bois très apprécié. Par ailleurs, une pression est assurément appliquée par les grands détaillants, que ce soit Home Depot, Lowe's ou les associations de constructeurs, entre autres, mais il y a un lobby très puissant aux États-Unis, à savoir la coalition de l'industrie forestière américaine.

Mario Simard: Est-il plus puissant que sa contrepartie canadienne?

Michel Lessard: Il faut croire, que oui.

Mario Simard: Vous avez quand même des discussions et des liens avec ces gens, n'est-ce pas?

Michel Lessard: Oui, tout à fait.

Mario Simard: Il serait donc tout à fait possible d'organiser le déplacement d'un groupe pour discuter avec ces gens et essayer de

leur démontrer les bienfaits de notre industrie forestière et avoir peut-être une influence sur des décideurs publics.

Michel Lessard: Oui, tout à fait.

Il n'y a pas de mauvaise idée. Tout ce qui peut être tenté doit l'être pour en arriver à un règlement de la situation.

Mario Simard: Tout à l'heure, vous avez parlé d'un soutien à l'exportation par l'entremise d'un fonds d'investissement concurrentiel.

Qu'entendiez-vous par ça dans les propositions que vous avez faites? Je pense que M. Guay a répondu au sujet de la Banque de développement du Canada. Je sais qu'il y a eu des problèmes d'arrimage. Vous avez aussi parlé d'un fonds d'investissement concurrentiel pour rendre l'industrie plus concurrentielle.

Qu'entendez-vous par ça?

Michel Lessard: Ça nous aiderait à investir dans les usines que nous avons actuellement.

Encore une fois, je travaille dans le secteur de la foresterie depuis 35 ans. Je suis souvent venu frapper à la porte du gouvernement fédéral, mais il semblait toujours y avoir des craintes d'aider l'industrie forestière. Même si nos projets ne touchaient pas nécessairement directement le bois d'œuvre, même si le lien était très indirect, il y avait quand même toujours une crainte à l'idée de nous aider.

[Traduction]

Le président: Merci...

[Français]

Michel Lessard: Aujourd'hui, nous voyons des portes s'ouvrir.

[Traduction]

Le président: Merci.

[Français]

Michel Lessard: Pour terminer, j'ajouterais que ça nous aiderait à nous améliorer.

Ce fonds nous aiderait aussi s'il y avait des reconversions d'employés.

Mario Simard: Merci.

[Traduction]

Le président: Chers collègues, nous discutons depuis près d'une heure. Je suggère une série de questions rapides pour que tous les partis puissent intervenir. M. Tochor et M. McKinnon disposeront de trois minutes et M. Simard aura une minute et demie.

Monsieur Tochor, allez-y.

Corey Tochor: Merci, monsieur le président.

Merci à notre témoin d'être ici aujourd'hui.

Dans votre témoignage, vous avez mentionné les nouvelles. En 2006, nous avons eu quelques percées. Le secteur a joui d'une paix relative pendant 10 ans. Puis l'année 2015 est arrivée. Depuis 10 ans, les temps sont quelque peu difficiles pour les hommes et les femmes qui travaillent dans ce secteur.

Avez-vous remarqué un changement? Quand vous parlez des nouvelles que vous avez vues, pensez-vous qu'elles dépeignent la douleur que vous avez observée dans le secteur?

• (1255)

Michel Lessard: Je suis désolé. J'ai manqué la dernière partie.

Corey Tochor: Je parle de la douleur et de la souffrance que vivent certains travailleurs ces dernières années.

Michel Lessard: Vous me demandez si elles sont encore plus importantes?

Corey Tochor: Sont-elles plus importantes que ce qui est présenté dans les médias en ce moment? Vous êtes un expert dans l'industrie forestière.

Michel Lessard: La douleur est assez grande, parce que, encore une fois, des gens perdent leur emploi. C'est un problème. Nous sommes dans le Nord de l'Ontario, dans de petites villes, où il est parfois difficile d'attirer des gens et de faire en sorte qu'ils restent. Nous voulons pouvoir continuer d'exercer nos activités, maintenir ces personnes en poste, leur permettre de trouver un emploi et faire en sorte qu'ils ne quittent pas nécessairement notre usine pour aller travailler dans l'exploitation minière ou retourner dans la région de Toronto.

Oui, c'est un sujet particulièrement délicat avec les travailleurs. C'est pourquoi nous leur portons beaucoup d'attention. Nous voulons pouvoir les retenir et leur permettre de conserver leur emploi.

Corey Tochor: Ces gens souffrent. S'ils entendaient que certaines personnes s'en fichent et plaisantent sur le fait de ne pas abattre des arbres et de fournir plutôt à l'industrie des prêts et subventions illimités, comment réagiraient-ils?

Michel Lessard: Parlez-vous des subventions et autres?

Corey Tochor: Au lieu de vous permettre d'abattre des arbres.

Michel Lessard: Ils ont le droit de couper des arbres.

Corey Tochor: Je sais.

Michel Lessard: Oui.

Corey Tochor: C'est le côté parfois dérisoire des politiques libérales.

Michel Lessard: Les gens espèrent obtenir un certain soutien financier du gouvernement. Ils savent que la situation est difficile pour notre entreprise et toute l'industrie. Ils veulent garder leur emploi. Nous bénéficions d'un grand soutien de la part des employés, des maires, des chambres de commerce, etc., pour pouvoir maintenir...

Pour eux, toutes les possibilités que nous pouvons leur offrir sont de bonnes nouvelles, même s'il s'agit d'un règlement moins favorable ou d'une diminution des droits. Si nous pouvions y parvenir...

Le président: Je vous remercie.

Michel Lessard: Disons une augmentation du soutien.

Le président: Merci.

Monsieur McKinnon, vous avez trois minutes au plus.

Ron McKinnon: Merci, monsieur le président.

M. Tochor semble penser à tort que nous n'aimons pas abattre des arbres. Nous soutenons résolument l'industrie forestière. Nous soutenons résolument la récolte des ressources.

J'aimerais continuer. À l'heure actuelle, on nous presse fortement de conclure un accord avec les États-Unis. Comme vous l'avez souligné, le moment n'est pas opportun, sachant que les États-Unis ne semblent pas vouloir conclure d'entente.

Selon vous, à quoi devrait ressembler cet accord? Quels éléments seraient avantageux pour votre industrie?

Le président: Répondez rapidement, monsieur Lessard.

Michel Lessard: Je répondrai rapidement à cette question.

Nous avons déjà présenté au gouvernement fédéral un document qui présente la vision de l'industrie forestière au Canada relativement au règlement. Je ne vais pas entrer dans les détails, nous avons déjà fourni ces renseignements.

Le président: Merci.

Nous allons terminer avec M. Simard.

Vous disposez d'une minute et demie.

[Français]

Mario Simard: Je vais procéder très rapidement.

Monsieur Lessard, vous avez soulevé quelque chose de très important tout à l'heure, à savoir la frilosité du gouvernement à soutenir le secteur forestier. Je me suis fait approcher par beaucoup de gens qui me disaient que, quand on fait de la première transformation, qu'on a un projet et qu'on contacte Développement économique Canada, on se fait immédiatement renvoyer à Affaires mondiales Canada; et là, on se fait répondre qu'on ne peut pas recevoir de soutien financier parce qu'on risque d'aller à l'encontre des accords commerciaux.

C'est bien de le souligner, car c'est un élément qui devrait être corrigé. J'espère que cela fera partie du rapport. C'est un élément qui devrait être corrigé, parce que quand la crise sera terminée, si on veut transformer le secteur forestier et lui donner accès à des programmes, il faudra être plus proactif.

J'aimerais entendre vos commentaires sur ce sujet. Avez-vous eu accès à certains programmes du gouvernement fédéral?

[Traduction]

Le président: Je vous prie de fournir une réponse rapide.

[Français]

Michel Lessard: Nous avons fait des demandes et nous attendons d'avoir les fonds nécessaires. Nous avons demandé certains prêts auprès de la Banque de développement du Canada, la BDC.

Cela dit, pour être franc avec vous, c'est la première fois qu'un gouvernement donne une chance à l'industrie forestière et dit qu'il va l'aider directement. C'est la première fois que je vois ça. C'est donc une bonne nouvelle.

• (1300)

[Traduction]

Le président: Monsieur Lessard, merci beaucoup pour vos analyses et votre témoignage. Comme vous étiez le seul témoin dans cette partie, vous avez eu de bonnes discussions avec tous les membres du Comité. Nous vous sommes très reconnaissants pour votre témoignage. Comme nous le disons à chaque témoin, si vous souhaitez soumettre un mémoire contenant des recommandations précises, nous serions ravis de le recevoir.

Sur ce, chers collègues, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>